LA

REVUE DES ARMÉES

DE TERRE ET DE MER,

JOURNAL MENSUEL

MILITAIRE ET POLITIQUE.

Paris. — Novembre 1837.

AUX ARMÉES!

Il est une vérité que personne aujourd'hui ne songe à contester : c'est que l'art, ou plutôt l'esprit militaire fut le premier moteur de cet immense élan de pensée, d'intelligence, d'activité et de résolution qui, depuis un demi-siècle, a reculé, parmi nous, toutes les bornes du possible, sans avoir satisfait encore cet amour de progrès qui semble tendre à résumer le caractère de notre époque. Indépendamment des nobles enseignements que laissèrent à notre génération guerrière les grands maîtres et les phalanges glorieuses de l'empire, enseignements qui ont rendu nos jeunes soldats dignes de leurs illustres prédécesseurs, la France ne dut-elle pas à l'initiative de ses armées, avec l'exemple de l'audace qu'elle apporta dans toutes ses entreprises, une grande partie des ressources dont elle avait besoin pour les accomplir ? Durant la période délirante où le sein de la patrie était déchiré par ses propres enfants, l'armée, vierge d'énormités politiques, étrangère à l'esprit de parti, déposait aux pieds de cette mère commune et le bronze des ennemis vaincus, et l'or des peuples soumis, et les chefs-d'œuvre des arts, et les secrets des antiques civilisations, et les trésors de la science, et les éléments de l'industrie, conquis sur trois parties du monde. Si le génie français, dans son investigation universelle, marcha d'un pas si ferme et si rapide, ne dut-il pas essentiellement la liberté d'un tel essor aux braves légions qui, par la baïonnette, lui ouvrirent un accès vers toutes les sources d'expérience?

Et lorsque cette vérité irréfragable est bien comprise, bien sentie, qu'il est affligeant de reconnaître que, parmi tant de conquêtes, la vieille armée n'a pu léguer à la nouvelle un bien-être appréciable. Non, le jeune Français voué par les lois à la défense du pays, le soldat hier citoyen, et qui doit le redevenir

demain, ne jouit, sous les drapeaux, ni de cette sollicitude qui devrait être le prix de son dévouement, ou si l'on veut, de son abnégation, ni même d'un faible reflet de ses prérogatives civiques ; et pourtant, elles ne sont point suspendues, mais seulement comprimées par la discipline. A vous, écrivains militaires qui nous avez précédés dans la carrière, un blâme mérité ; car vous n'avez pas atteint d'une critique de fer ce déplorable préjugé, qui semble refermer pour le militaire la place qu'il a laissée dans la société civile ; ce préjugé qui le rend comme étranger à la cité, et qui creuse ainsi une ligne de démarcation sacrilége entre les citoyens et l'armée.

Nulle déviation du régime constitutionnel n'est cependant plus flagrante : une opinion, trop généralement répandue, tend à persuader que l'on paie suffisamment le sang de l'homme armé pour la France, avec quelques parcelles de son budget, et de là découlent tous les témoignages d'indifférence, sinon de dédain, dont il fait la triste moisson. Gagiste de l'État, disent nos économistes par systême, le soldat doit subir toutes les conséquences de cette condition..... Et l'on épargne sur son entretien, sur sa subsistance, sur tous les éléments de sa conservation ; on épargne, avec non moins d'injustice, sur les frais, disons plus, sur le temps de cette instruction, dont on interrompt le cours dans la société, et qu'il serait équitable de continuer sous les drapeaux. L'état demande à la patrie des bras dévoués; ne doit-il pas lui rendre, en échange, des hommes intelligents, des hommes qui reportent sous le toit domestique la preuve que le service militaire, en dotant l'individu du courage et de la constance, ne le prive d'aucun des avantages moraux qu'il devait acquérir dans la vie civile?

Ce serait dépasser les limites d'un article préliminaire que d'énumérer ici tout ce que la discussion peut signaler de besoins négligés, d'abus tolérés, d'irrégularités incessantes, dans nos armées de terre et de mer ; sans doute toutes ces anomalies ne sont pas à révéler : la presse militaire a de généreux et d'éloquents organes ; mais ceux qui abordent avec indépendance ces importantes matières, n'obtiennent pas assez de publicité pour remplir utilement leur tâche. Les journaux militaires ne sont point entrés, jusqu'à ce moment, dans cette abondante émission de publications populaires, qui établit un commerce permanent d'informations et d'avis, d'une part, d'assistance et d'instruction, d'autre part, entre le lecteur et l'écrivain. En un mot, il manque à la spécialité que nous avons choisie, un journal à bon marché, qui occupe la veillée inactive de la chambrée, qui remplisse les loisirs, souvent faillibles, du soldat dans les garnisons, du matelot sur les rades. Il nous a semblé que nulle publication périodique n'atteignait ce but; nous venons nous placer dans cette lacune, non avec l'orgueilleux espoir de la remplir entièrement, mais avec la ferme résolution de faire converger tous nos efforts vers d'utiles résultats.

Ainsi, dans un journal d'un prix assez modéré pour permettre à tous les grades de se le procurer, notre zèle se proposera constamment une double tâche : 1° rappeler sans fiel, sans esprit d'hostilité, mais avec franchise, à l'autorité, tout ce qui manque à la situation normale des armées ; 2° travailler à l'instruction de ces mêmes armées, soit dans ce qui tient à leur bien-être, soit dans ce qui se rapporte à leurs devoirs. Nous dirons souvent au soldat et au matelot que le bonheur, dans leur condition, comme dans tout autre, ne paraît parfois inaccessible que parce qu'on manque de résolution ou de constance pour l'obtenir; nous leur répéterons plus souvent encore, que les obligations imposées à chaque état paraissent, en général, trop dures, faute d'être bien comprises, et nous nous efforcerons de les leur faire comprendre. Mais nous ne serons pas

plus économes de sollicitations et d'instances auprès du pouvoir, lorsque nous apercevrons que les droits de l'homme de guerre, méconnus ou éludés, réclament ou le terme d'un oubli, ou le redressement d'une erreur, ou la répression d'une intrigue.

Chaque numéro de la Revue des armées se divisera en trois parties, dont nous allons présenter l'objet, le caractère et le but.

La première partie offrira une biographie militaire contemporaine, c'est-à-dire des capitaines célèbres qui se sont pressés dans la période guerrière commencée en 1792. Et pour débuter dignement, le choix ne devait pas hésiter un seul instant : quel autre que Napoléon pouvait ouvrir, sous notre plume, une série d'illustrations dont il resta dix-neuf ans le modèle? A cette grande figure historique, à cette universelle capacité, à ce génie qui fut un phare immense pour le XIX[e] siècle, appartient partout le premier hommage décerné à la grandeur. Après Napoléon, viendront les maréchaux et généraux de la république, de l'empire, de la restauration dont les noms se sont inscrits à divers titres, dans les fastes de la guerre. Peut-être, à cet égard, nos tablettes ne seront-elles pas précisément conformes à l'élégante page de pierre qui s'élève à l'extrémité des Champs-Elysées : Victor Hugo n'y a pas seul remarqué d'importantes omissions.... La politique peut se montrer oublieuse ; la justice et l'impartialité ne doivent pas l'être. C'est au même titre que nous comprendrons dans notre revue quelques notices sur des généraux étrangers, devenus célèbres de nos jours. Outre que nous voulons éviter d'encourir ce reproche de *nationalisme* aveugle, que trop d'écrivains ont mérité, il nous semble utile, pour l'instruction des militaires, de rapprocher et de comparer les talents qui se sont trouvés aux prises durant les dernières guerres : c'est un parallèle que les vétérans de nos armées soutiendront avec éclat. Enfin, nous écarterons quelquefois ce voile d'obscurité dont la dédaigneuse histoire enveloppe les guerriers des rangs inférieurs : il y eut plus d'un Latour-d'Auvergne sous l'épaulette de laine.... Le simple grenadier entrera dans notre Panthéon le mousquet au bras, le sac au dos.

Chaque biographie sera précédée d'un portrait.

La seconde division du cadre admettra des articles d'histoire militaire, dont le sujet et la rédaction seront toujours appropriés à l'instruction du soldat ou du marin : c'est-à-dire qu'on aura soin d'y rapporter de beaux traits de bravoure, de talent, de présence d'esprit ; ou des exemples, non moins recommandables, de morale et de vertu militaires. Cette même division de la *Revue* contiendra des notices sur les sciences militaires ou maritimes, dans toutes leurs subdivisions : notre intention est d'ouvrir ainsi un gymnase aux notabilités stratégiques, et à celles de nos armes savantes, dont le savoir et la sagacité sont portés si loin aujourd'hui. Là viendront prendre place les découvertes ou améliorations utiles aux armées, avec la discussion qu'elles pourront nécessiter ; on insérera aussi dans cette division, des relations de voyages, des aperçus de statistique et de topographie; enfin toutes remarques, observations, descriptions et notions intéressant l'état des militaires ou des marins. Cette partie de la *Revue* sera accompagnée des dessins nécessaires pour éclaircir le texte, et faire comprendre la configuration des objets qui se recommandent au jugement de l'œil.

La dernière division du Journal présentera le résumé des nouvelles politiques susceptibles d'intéresser les armées de terre et de mer, avec des commentaires explicatifs. Quelques paragraphes officiels comprendront les promotions faites dans les différentes armes, les récompenses décernées, les mises en réforme ou à la retraite, les levées de jeunes soldats, avec les ins-

tructions applicables à leur position ; les mutations de garnison, etc. La marine trouvera dans cette section les départs et arrivées des bâtiments de guerre, des nouvelles de nos colonies, les noms des vaisseaux en construction, l'indication des recrues maritimes et des classements de bord, etc. Il est presque superflu d'ajouter que cette troisième division de la *Revue des Armées* sera toujours une tribune ouverte aux réclamations des militaires ou marins de tout grade ; un registre où leur correspondance sera consignée avec autant de sollicitude que d'impartialité.

Tel est le but que nous nous proposons ; telle sera notre façon invariable de procéder à l'accomplissement d'une pensée qu'il est permis de croire nationale, et à laquelle il nous semble que l'on peut attacher l'idée d'une mission à remplir. Il nous reste maintenant une profession de foi à faire : elle sera franche et sincère, comme nos intentions. Nous ne venons point engager de nouveaux champions dans cette lutte où des intérêts combattent sous une bannière décevante de principes et de devoirs ; il n'y aura dans notre polémique ni tendance systématique ni esprit de coterie ; nos assertions ne masqueront jamais d'arrière-pensée personnelle ; et nous n'hésiterons point à repousser tout ce qui décélerait l'animosité malveillante, se produisant sous de beaux dehors d'utilité et d'amour du bien. Mais si, indulgents pour l'erreur, nous la signalons avec réserve, ce sera sans ménagement que nous attacherons les travers au pilori de l'opinion ; car c'est en les livrant au blâme universel qu'on en délivre la société. Enfin, serviables au faible et à l'opprimé, sévères envers l'oppresseur, justes à l'égard de tous, nous voulons qu'on puisse dire, après avoir lu chacun de nos numéros : *Ceci est un écrit de bonne foi.*

NAPOLÉON.

La Corse, destinée à produire un homme taillé sur le patron des personnages héroïques de l'antiquité fabuleuse, remonte par son origine à ces temps de fabuleuse antiquité ; les Phéniciens, les Grecs, les Romains, tous les peuples glorieux lui ont donné des villes et des habitants. Comme tous ces peuples, la Corse eut sa décadence, et en 1757, la France intervient naturellement dans ses différents avec Gênes. Le duc de Choiseul y envoya Chauvelin et Marbeuf, et après eux le comte de Vaux, qui s'en empara. Napoléon Bonaparte, issu d'ancêtres inscrits sur le livre d'or à Bologne, descend d'une famille qui, dans les guerres d'Italie, s'était attachée au parti des Gibelins ; chassée de Florence par les Guelfes, elle vint se réfugier en Corse vers 1400 et se fixa à Ajaccio.

Charles Bonaparte, père de Napoléon, était un homme d'une figure remarquable, éloquent, vif et agréable ; il épousa Létitia Ramolino, l'une des plus belles femmes du temps, et la conduisit, quoiqu'enceinte, au milieu de tous les hasards de la guerre ; après la bataille de Ponte-Novo, Létitia se réfugia dans les montagnes de la Ronda, d'où elle ne revint à Ajaccio que pour mettre au monde, le 15 août 1769, un fils qu'on nomma Napoléon, du nom que portait toujours un membre de cette famille, en souvenir d'un Napoléon des Ursins, célèbre en Italie.

Charles Bonaparte était député de la noblesse des états de Corse, au moment de sa mort.

Napoléon a commencé ses études à l'école militaire de Brienne, où déja sa force d'esprit et son penchant à la domination le firent remarquer.

A seize ans, il débuta dans la carrière militaire ; le 1er septembre 1785, il était lieutenant en second dans le régiment de La Fère. Deux ans après, il vint à Paris où il concourut pour un prix de l'académie de Lyon, prix qu'il gagna.

Napoléon avait vingt ans, quand 89 poussa ses cris de liberté, auxquels il mèla sa voix avec tout l'enthousiasme naturel à son âme ardente. Il publia un écrit dans lequel il reproche à un député de son pays ses trahisons ; âpre et incisif, ce mémoire obtint à l'unanimité des voix de la société patriotique d'Ajaccio, d'être imprimé comme une œuvre de civisme.

A vingt-et-un ans telles sont ses opinions. Nous allons voir comment sa vie les mettra en actions.

Ses premières armes eurent lieu contre la garde nationale d'Ajaccio, qu'il soumit. Accusé du désordre qu'il avait réprimé, il vint à Paris se disculper ; pendant son séjour dans cette ville arrive le 20 juin, jour où Louis XVI est forcé, dans son palais, de porter le bonnet rouge.

Pendant ce temps, les royalistes ont proclamé Louis XVII à Toulon, qu'ils livrent aux Anglais. Nos troupes assiégent cette ville. Bonaparte arrive, dirige les travaux et contribue au succès.

Il fut nommé général au milieu de la tournée qu'il fit en janvier et février 1794, pour armer les côtes de la Méditerranée ; il reconnut neuf mouillages pour les vaisseaux de haut bord, et, au mois de mars, il prenait à Nice le commandement de l'artillerie de l'armée d'Italie. En peu de jours, Bonaparte avait rendu l'armée maîtresse de la chaîne supérieure des Alpes.

De retour en France, la révolution devait aussi menacer ses jours : il fut cité à la barre de la Convention et se trouva sous le coup de ses arrêts ; Junot et Sébastiani voulaient l'enlever de force, mais il fut sauvé par l'amour de l'armée. Les représentants écrivirent au comité du salut public qu'on ne pouvait se passer de lui et le décret de citation fut rapporté. Il courut encore un danger pour avoir sauvé des émigrés ; mais le 9 thermidor déplaça heureusement les membres des comités ; Aubry, pour arrêter sa carrière, lui offrit un commandement dans la Vendée, au lieu de celui qu'il avait en Italie ; il refusa et rentra dans la vie privée.

Mais bientôt l'émeute déchire Paris, et l'Assemblée tremble pour le salut de l'Etat : Bonaparte est chargé avec Barras de dissiper ces attroupements ; il envoie Murat s'emparer de quarante pièces de canon, et, à quatre heures, le feu commence sur les portes de Saint-Roch et du Théâtre-Français, et à la butte des Moulins ; à six heures, quatre cents hommes étaient tombés de part et d'autre, Bonaparte sauvait le gouvernement. Depuis ce jour, Napoléon parla souvent au peuple et prit de l'ascendant sur lui, et lorsqu'il fallut désarmer les sections, cette opération, qui semblait difficile, ne rencontra point d'obstacles.

C'est alors que Napoléon épousa Joséphine de Tascher, veuve du général Beauharnais.

Mais la coalition royale contre la république subsiste toujours, et comme l'Autriche est la seule puissance qui occupe le Directoire, on envoie une armée la combattre en Italie, et on nomme général en chef Bonaparte, qui arrive au milieu d'une foule de généraux pleins de gloire ; lui, le plus jeune, il sent ce qu'il doit se faire pardonner; on avait promis 100,000 hommes à Bonaparte, mais il n'en trouve que 30,000.

La campagne d'Italie offrait de grandes difficultés : son plan fut de séparer les Autrichiens et les Piémontais ; il gagne les batailles de Montenotte, de Millésimo, de Dégo ; il nomme général de brigade, sur le champ de bataille, Lannes, qui disputa long-temps à Ney le titre de brave des braves, et qui eut sur lui l'avantage de mourir les armes à la main. Toute la Lombardie est soumise à la république par la victoire de Lodi. Milan tombe en son pouvoir le même jour.

Les parties belligérantes changent alors de position ; d'offensive, l'Autriche devient suppliante et Murat part pour Paris avec 21 drapeaux ennemis et l'armistice. Le Directoire veut diviser l'armée d'Italie en deux, le général s'y refuse et le Directoire est forcé de céder. Bonaparte n'est déjà plus un délégué soumis, c'est un roi qui correspond avec ses ministres et leur dicte sa volonté.

Mantoue est assiégée trois fois ; dans les intervalles, se livre et se gagne la bataille de Castiglione. Le pape essaie aussi d'opposer ses hostilités à la France ; mais l'armée électrisée par cette série de victoires, que nos soldats nommèrent la campagne de cinq jours, poursuit ses succès et gagne les batailles de Rovérédo, de Bassano et de Saint-Georges. A toutes ces victoires partielles où chacun de ses généraux apportait son tribut, Napoléon joignit la glorieuse soudaineté du pont d'Arcole ; sa colonne de grenadiers est prise en flanc, elle s'arrête indécise sous la mitraille ; Bonaparte descend de cheval, saisit un drapeau et s'élançant sur le pont : «soldats, s'écrie-t-il, n'êtes-
e. vous plus les braves de Lodi ? » Le pont est emporté, et l'histoire enregistre un trait de courage immortel.

Catherine II, ennemie de la république, mourait le jour où Bonaparte était si grand à Arcole.

Malgré ses succès extérieurs et matériels, Bonaparte ne négligeait pas d'influencer le moral de l'armée et des peuples.

La prise définitive de Mantoue glaça l'ardeur des haines papales.

97. La gloire de Bonaparte est au comble, la France n'a les yeux que sur lui, et le Directoire lui ordonne d'aller faire trembler l'Autriche chez elle-même. Il se dirige donc sur Vienne par la Carinthie, arrive jusqu'à 28 lieues de la capitale, après avoir vaincu plusieurs fois l'archiduc Charles qu'il considère comme le plus grand capitaine qu'il ait eu à combattre. Là, joignant la modération de la prudence au talent du vainqueur, il propose lui-même la paix et en signe les préliminaires à Léoben; et, comme première condition, il exige la liberté de Lafayette, prisonnier d'État depuis cinq ans.

Pendant ce tems, l'Italie se révoltait derrière lui, poussée par l'aristocratie et les prêtres. A Vérone, le 16 mai, jour de Pâques, les cloches qui appellent au service divin, sont le signal du massacre de 400 Français qui tombent sous le coup des assassins.

A Venise, l'équipage d'un bâtiment français est massacré, mais Bonaparte débarrassé de l'Autriche, arrivait pour venger ces trahisons et ces meurtres ; il envoie Junot à Venise avec une proclamation qui détruit le sénat. Le doge et le conseil des dix n'ont de refuge que dans la fuite, et une république démocratique remplace l'oligarchie.

Bonaparte avait fixé son quartier-général à Montébello ; là des envoyés des puissances étaient auprès de lui comme près d'un souverain, et il introduisait déjà chez lui toute l'étiquette d'une cour ; mais il employait aussi son temps à des travaux importants. Il fondait en Italie des républiques, dont une, étendue et puissante, devait être un rempart contre l'Autriche, qui déjà refusait de terminer le traité qui contenait les bases d'une paix définitive.

Pendant ce temps, le Directoire frappait son coup d'État du 18 fructidor, et des négociations entamées avec l'Angleterre, étaient rompues à Lille.

Bonaparte est chargé d'aller représenter la France au congrès de Rastadt ; il remplit promptement cette mission et revient à Paris peu de temps après.

Bernadotte, ambassadeur de la république près la cour de Vienne, est insulté par le peuple autrichien. La France demande une réparation et l'obtient par l'influence du nom seul de Bonaparte.

Mais des forces imposantes se réunissent dans tous les ports de la Méditerranée. Un nombreux état-major se rend à Toulon, c'est celui de Bonaparte, général en chef de l'armée, qui doit aller conquérir l'Égypte et disputer à l'Angleterre l'empire des mers que lui donnent ses possessions aux Indes. La flotte qui porte l'armée est commandée par l'amiral Brueys.

Bonaparte ordonne le départ, malgré l'imminent danger d'être surpris par l'armée navale anglaise. Il compte sur sa fortune.

En route, il prend Malte et signifie aux musulmans de respecter les Maltais, sujets de la France. Il prend Alexandrie comme d'un coup de main et fait enterrer au pied de la colonne de Pompée le peu de soldats qu'il a perdus dans cette affaire. Ce n'est que le seuil d'une vaste carrière : on passe le désert brûlé le jour par le soleil, glacé la nuit par la rosée, et toujours trempé par le rivage. Enfin le Nil paraît, les troupes s'y désaltérent, s'y plongent; leurs fatigues sont oubliées. Les mamelucks attaquent l'armée, ils la harcèlent de tous côtés ; mais une muraille de fer leur envoie la flamme et la mort. Ils fuient en laissant le champ de bataille couvert des cadavres des leurs.

Le 21 juillet, les Français gagnent la bataille des Pyramides ; le 25, ils entrent au Caire ; mais la fortune, qui est si favorable sur terre, nous abandonne sur mer : la flotte est ruinée à Aboukir.

Entré au Caire, Napoléon saisit adroitement les usages du pays, favorise les cérémonies religieuses des habitants, ce qui leur inspire pour son nom une espèce d'idolatrie ; il établit l'Institut d'Égypte, nouvel essai de son génie organisateur ; cependant une révolte éclate terrible : son intrépidité et son sang-froid sauvent l'armée. Il part pour reconnaître le canal de Sésostris, s'empare de Jaffa ; la peste désole cette ville, Bonaparte va voir les malades, leur parle, les touche et prouve ainsi qu'aucun courage ne manque aux véritables grands hommes. A St-Jean-d'Acre nous essuyons un échec ; mais, à Aboukir, l'armée, par un éclatant succès, venge la flotte de son revers ; c'est après cette bataille que Kléber, serrant Bonaparte dans ses bras, lui dit : *vous êtes grand comme le monde!*

Mais après la soumission de l'Égypte, après la bataille d'Aboukir qui l'environnait de l'éclat d'un dernier succès, il calcula que la campagne d'Égypte était terminée pour lui ; la France, alors humiliée sur le Rhin, avait besoin de son courage; elle le rappelait à grands cris ; il comprit qu'il fallait revenir ; il partit subitement ; un voyage dans le Delta servit de prétexte au départ du Caire ; il laissa Kléber général en chef, et s'embarqua sur une mer sillonnée de vaisseaux anglais, passa de travers sans être inquiété et débarqua à Toulon aux acclamations de tous ceux qui l'attendaient sur le rivage.

A son arrivée à Paris, il n'eût pas apporté d'Égypte la volonté de changer le Gouvernement de la France et d'en prendre les rênes, qu'il y eût été forcé par l'opinion ; il se rendit bientôt compte de la faiblesse du Directoire ; mais, bien résolu à le renverser, il cacha ses projets ; il vécut seul, retiré, et semblait attendre le résultat des passions qui s'agitaient autour de lui. Il devina et parut flatter les ambitions de tous pour cacher la sienne, aussi fut-

il initié à tous les complots formés contre le Directoire ; lorsqu'enfin il jugea le moment convenable pour l'exécution de ses plans, il inspira au Conseil des Anciens un décret qui transportait le Corps législatif à St.-Cloud ; cette résidence lui paraissait plus propre au coup de main qu'il méditait.

Il fut chargé de l'exécution du décret, et nommé commandant de Paris et de la force armée, qu'il distribua en homme qui veut s'en servir.

Ces mesures effrayèrent tellement le Directoire que Barras donna sa démission et ses collègues se retirèrent, après quelques insignifiants et tardifs efforts pour arrêter le mouvement.

99. Rendu à St.-Cloud, qu'il fit occuper par des forces considérables, il entra dans le Conseil des Anciens ; là il n'avait que des amis, et obtint facilement une déclaration que la république était en danger et qu'il fallait changer son administration. Au Conseil des Cinq-Cents il fut reçu, au contraire, par des cris de farouches républicains ; il essaya de se faire entendre et n'y réussit pas ; alors il fit entrer le général Murat avec ordre de faire évacuer la salle, ce qui se fit tant par les portes que par les fenêtres.

Dans la soirée même, les citoyens Sieyes, Roger, Ducos et Bonaparte sont nommés consuls.

Ainsi se termina la fameuse révolution du 18 brumaire. Bonaparte, premier consul, ranime l'espoir, établit l'ordre, organise l'école polytechnique et ordonne la création des Codes. Il règne, il a tout du souverain, moins le nom: après avoir établi l'intérieur, il essaye de traiter de la paix avec l'Angleterre, mais ses ouvertures sont repoussées ; le cabinet britannique soudoie l'Autriche ; à ces deux puissances se joignent la Bavière, la Suède, le Danemark, la Porte et la Russie. Bonaparte enlève Paul I[er] à cette coalition. Il part pour combattre les Autrichiens en Italie, passe le mont St.-Gothard où il fraye le chemin à une armée, là où un seul homme frémit de passer. Il entre en Italie : chaque pas est marqué par un triomphe ; enfin, pour clore cette série de miracles, il gagne la bataille de Marengo qui le fit admirer même de ses
00. ennemis.

Cependant les haines ne s'éteignent pas, les royalistes et les révolutionnaires conspirent en même temps ; pendant les négociations de Bonaparte avec les puissances étrangères, au moment même où arrivait la nouvelle des succès récents obtenus par Moreau et Richepanse, qui conduisaient les Français vainqueurs au sein de l'Allemagne et imposaient à l'empereur d'Autriche une rupture avec l'Angleterre, éclate cette immense machine infernale de la rue Saint-Nicaise ; grâce à l'ivresse du cocher de Napoléon, qui menait son maître beaucoup plus vite qu'à l'ordinaire, la détonation fut en retard de deux secondes, et le consul fut sauvé. Il y eut cinquante-six personnes blessées et vingt-deux tuées. Bonaparte se rendait à l'Opéra, il y fut reçu au milieu du délire de l'enthousiasme. Cette catastrophe fut le signal et le prétexte de persécutions injustes, et commença l'anéantissement des libertés nationales.

e. Une nouvelle campagne s'ouvre en Italie sous les ordres du général Brune, moins brillante que la première et cependant glorieuse et surtout utile à la politique du premier consul ; à chaque succès, l'armée française n'accorde de traités aux vaincus, qu'en exigeant que les ports du pays soient fermés aux
1. Anglais. La paix est enfin signée à Lunéville.

C'est après ce traité que fut décrétée l'exposition des produits manufacturiers et industriels, une des plus belles et généreuses idées de Bonaparte.

Mais ce n'est pas avec l'Angleterre que la paix est signée, loin de là ; une grande coalition est formée contre elle. Paul 1[er], Bonaparte, le Danemarck

et la Suède vont réunir les forces les plus imposantes qui aient jamais dis- 24 m
puté l'empire des mers.

Paul Ier est égorgé dans son palais, et, à quelques jours de là, Nelson surprend et foudroie la flotte danoise, comme si ces deux événements eussent été conduits par la même politique.

La mort de Paul 1er, enleva la Russie à la coalition : c'était la détruire.

Bonaparte va chercher son éternelle ennemie en Portugal. Ce pays est con-
quis ; les Anglais quittent les ports du Portugal, qui signe la paix à Madrid. 28 s

Il envoie des secours à l'armée qu'il a laissée en Egypte : vingt mille Français revoyent le rivage de la patrie.

Il signe un concordat avec le Saint-Père. C'est un immense essai que le premier consul fait de son pouvoir, car cet acte est désapprouvé par tous ceux même qui l'ont aidé au 18 brumaire.

Divers traités de paix sont signés en Allemagne ; le traité d'Amiens est 25 m
conclu entre la République française, l'Espagne, la république batave et l'Angleterre : ce traité rend à tous la liberté des mers et les colonies conquises par les Anglais.

Bonaparte constitue définitivement les républiques batave, cisalpine et ligurienne, en leur donnant des lois.

Ce n'était pas assez de la gloire militaire, Napoléon voulut que l'Institut traçât le progrès des sciences et des arts depuis 1789. Il institua la croix de la Légion-d'Honneur ; il amnistia les émigrés. Enfin, 3,368,259 votes établissent le consulat à vie.

C'est déjà de la monarchie, l'aurore d'un beau jour, que rembrunit d'une 2
teinte sanglante la fatale expédition de Saint-Domingue, où périrent cinquante mille Français.

Les Anglais ne tardent pas à manquer à la foi jurée à Amiens; ils ne
livrent pas Malte. Bonaparte, par représailles, envoie le général Mortier s'em- Du 26
parer du Hanôvre. 5 juil

Ce n'est point assez ; toutes les côtes d'Italie vont être armées ; on entre même sur le territoire de Naples ; partout on prépare des hostilités vis-à-vis les possessions anglaises ; en Hollande, les côtes sont couvertes de batteries, depuis Flessingue jusqu'à Texel ; en France, tous les ports sont sur le pied de guerre. L'Angleterre armait aussi, et de plus, elle ourdissait en France des conspirations contre le premier consul.

Moreau et Pichegru, divisés jadis, se réunissent pour conspirer; ils sont arrêtés avec de nombreux complices. Moreau est protégé par son républicanisme et sa gloire militaire. Pour arrêter dans leur source les espérances des conspirateurs, le premier consul donne aux généraux qui commandent à Strasbourg, l'ordre de se rendre à Estenheim, dans le grand-duché de Baden, avec des forces suffisantes, et de s'emparer du duc d'Enghien, prince de la famille de Bourbon, qui lui est signalé comme attendant sur la frontière le moment d'entrer en France, pour profiter des attentats que les conspirateurs doivent accomplir. Le prince est arrêté le 15 mars, conduit à Vincennes, jugé par une
commission militaire, et exécuté pendant la nuit. Peu de jours après, Pichegru 21 ma
est trouvé étranglé dans sa prison. Toutes ces sombres exécutions répandent à l'intérieur une tristesse profonde, et servent de prétexte à des démonstrations hostiles à l'extérieur. L'empire germanique, la Prusse, auxquels ose se joindre l'Angleterre, protestent contre la violation du territoire de Baden. Bonaparte ne croit plus la France et lui suffisamment défendus par le pouvoir
consulaire. Il va ceindre son front de la couronne impériale. Le sénat se rend 18

à Saint-Cloud, et offre à Napoléon le titre d'empereur qu'il accepte ainsi que l'hérédité dans sa famille, comme un gage d'ordre et de sécurité pour la France. Napoléon signale son avénement au trône par des actes de clémence, gracie les complices de Georges Cadoudal, tels que Rivière et Polignac. Il
1804. inaugure l'ordre de la Légion-d'Honneur dans l'église des Invalides.

Pendant ce temps se prépare, au milieu des revues et des fêtes publiques, l'appareil maritime de guerre contre l'Angleterre. Tous les souverains de l'Europe reconnaissent à Napoléon son titre impérial, excepté ses ennemis irréconciliables, et le pape vient à Notre-Dame sacrer l'empereur, qui ôta sa cou-
nbre. ronne de sa tête, et la posa lui-même sur le front de l'impératrice Joséphine.

Napoléon écrit au roi d'Angleterre une lettre noble et généreuse ; on y répond par des phrases équivoques.

En attendant la descente qu'il médite, Bonaparte va prendre en Italie la couronne de fer de Charlemagne, et la prenant sur l'autel : « Dieu me la donne, dit-il, malheur à qui la touche ! »

Alors Napoléon combattit, souverain, contre la coalition des souverains. L'Angleterre, la Russie, l'Autriche s'unissent pour détruire la France et lui. Après une multitude de marches admirables, de conquêtes partielles et de villes réduites, l'armée, fidèle au mot de Bonaparte, termine la compagne
re 1805. par un coup de tonnerre ! Austerlitz, où trois armées combinées, commandées par trois empereurs, tombent exterminées par l'armée française ; cette bataille, la plus brillante peut-être que gagna Napoléon, est aussi celle dont les résultats furent les plus immenses. C'est encore dans l'ivresse de la victoire qu'il assura des pensions aux veuves de ses officiers morts en combattant, permit aux enfants de porter son nom, et promit de les faire élever à ses frais.

Deux monuments inaugurent ce grand souvenir, la colonne de la place Vendôme et le pont d'Austerlitz.

Mais l'Angleterre n'en persiste pas moins dans sa haine et sa vengeance, et la France, gardant l'empire de la terre, est obligée de laisser les mers à son implacable ennemie.

La Prusse, de son côté, fait bientôt acte de volonté et de résistance : elle arme contre l'empereur qu'elle défie, et l'empereur est victorieux à Iena.
c 1806. Il pénètre en maître dans le tombeau du grand Frédéric, prend son épée, sa ceinture, son cordon de l'aigle noir, et envoie ces trophées aux Invalides : c'était glorieusement venger l'affaire de Rosbach. Il prend Magdebourg,
obre. Lubeck, et, continuant l'occupation de la Prusse, entre à Berlin.

1807. Eylau vient bientôt grossir ce faisceau de gloire militaire ; mais c'est seulement après la bataille de Freidland où 80,000 Russes, commandés par les meilleurs généraux, furent battus par le maréchal Soult, que la Russie sentit la nécessité de traiter avec le génie qui accomplissait de si grandes choses. Les
llet. deux empereurs eurent une entrevue sur le Niémen, et la paix de Tilsit fut signée.

Napoléon fait monter sur le trône de Westphalie son frère Jérôme, qu'il marie avec la fille du roi de Wurtemberg. Le roi de Suède à lui seul osa déclarer la guerre à la France : il est bientôt battu. Le Portugal refuse d'entrer dans le système du blocus continental. Junot va faire la conquête de ce pays d'où le roi s'enfuit, laissant derrière lui un trône à remplir.

Au milieu de ses vastes projets, l'empereur n'oublie pas la prospérité intérieure de la France : le Code de commerce est promulgué, l'Institut est chargé de nombreux travaux scientifiques, une nouvelle noblesse est instituée ;

mais ce retour aux usages de l'ancienne monarchie, porte atteinte à la popularité de Napoléon et jette du ridicule sur les ennoblis.

(La suite au prochain numéro.)

CAMPS D'INSTRUCTION.

MÉMOIRE AUTOGRAPHE ET INÉDIT DE LOUIS XIV.

On sait que, de tous les rois de France, Louis XIV est celui qui a régné avec le plus d'éclat. Ses camps de plaisance même ont été plus célèbres que de meurtrières campagnes. Les historiens ont tous parlé de celui de Compiègne en 1698, pour l'instruction du duc de Bourgogne.

Sous le titre de Mémoire, Louis XIV a écrit de sa main le programme de cette magnifique et pacifique leçon de guerre, donnée à son petit-fils. On y voit tout un système complet, l'image entière de ce qui se passe entre deux armées ennemies : campements, marches, contre-marches, attaque, défense, batailles, victoires suivies de siége, siége suivi de capitulation; tout y est, tout s'y trouve. Nous avons été assez heureux pour nous procurer une copie de ce précieux document qui n'a jamais été publié, et dont la liste civile a fait l'acquisition seulement depuis peu. Le voici :

MÉMOIRE.

1.

Marque du camp et choix du quartier du roi.
Assemblée de l'armée.
Manière de donner les ordres.
Police de l'armée.
Distribution du pain, de la viande et du fourrage aux troupes.
Destail des distributions de poudre, de plomb, d'outils et de toute autre chose de quelque nature que ce soit.
Gardes aux environs du camp pour empescher les soldats, cavaliers et dragons de s'écarter.
Connaistre les environs du camp, les passages, les ponts, les bois, les ravins et les lieux où l'on a des gardes de cavalerie et d'infanterie.
Dans toutes les actions qui se passeront, les grenadiers auront des grenades que l'on a préparées.
Voir le mouvement des armes.
Avoir soin de l'hospital et le visiter.
Une revue de commissaire.

2.

L'armée en bataille sur deux lignes avec la réserve fera trois salves générales de troupes et du canon, quand on arrivera, et trois autres salves à l'entrée de la nuit, comme l'on fait d'ordinaire pour une réjouissance.

3.

Une marche ordinaire de toute l'armée et de l'artillerie avec une halte posant de petites gardes, pour n'être pas abandonnés aux partis ennemis.

4.

Un fourage avec les troupes nesessaires pour faire un cordon autour du lieu où l'on devra fourager.

Une allarme avec une fuite de fourrageurs après un coup de canon que l'on tirera du camp pour les rappeler.

L'escorte se retirera en bon ordre devant les troupes qui auront paru vouloir tomber sur les fourrageurs.

5.

Séparation de l'armée en deux, et marche des deux armées s'observant et essaiant de prendre quelque (avantage) l'une sur l'autre avec plusieurs partis sur les ailes et aux arrières-gardes. Les armées se mettant en bataille dans les postes qu'elles choisiront ; l'on recanonera et l'on escarmouchera à la teste des gardes. Entre les deux armées, quelques officiers demanderont à parler sur parole.

6.

On poussera les gardes de l'armée qui seront soustenues par le piquet qui obligera ceux qui auront poussé à se retirer un peu brusquement, mais avec quelque ordre, au corps qui les aura détachés ; l allarme sera dans le camp.

L'infanterie prendra les armes, la cavalerie montera précipitament à cheval et quand le piquet se retirera. Les troupes rentreront dans le camp.

7.

On pourra faire gaigner *diligeament* quelque poste par des dragons soustenus par un corps de troupes considérable à la vue des ennemis, un combat général après se portant de part et d'autre, le mieux que l'on pourra, se servant de l'infanterie, des dragons et du canon dans les lieux où ils pourront servir utilement. Une des armées pourra se retirer après avec ordre devant l'autre. Dans tous les mouvements que l'on fera, on remarquera bien les lieux jusques où l'on devra passer, et ceux d'où l'on devra se retirer. Il faut en bien instruire les officiers, afin qu'il n'y ait point de confusion, ny de désordre et qu'il narrive rien de fâcheux.

8.

Un passage de rivière, en marchant aux ennemis et en se retirant.

9.

Une armée se retranchera et l'autre l'attaquera. Les lignes seront formées, mais l'armée chassera l'autre des retranchements et l'obligera à se retirer.

10.

On investira une place, on ouvrira la tranchée, on fera une batterie. Le canon tirera de part et d'autre. La cavalerie portera des fassines, les travailleurs aussi avec leurs outils. On battra une chamade. On fera une capitulation, et, s'il y a du temps, on prendra les portes et l'on verra sortir la garnison.

11.

Un convoy avec son escorte inquiestée à la tète, dans les flancs et à la queue de la marche par des partis.

12.

On changera de camp, marchant sur plusieurs collonnes avec des détachements à l'ordinaire pour assurer la marche et pour aller au campement. On fera remarquer comment la cavalerie sebransle et comment toutes ces troupes doivent passer des défilés, sans confusion et sans désordre.

Dimanche	7,	on poussera les gardes.
Lundi	8,	repos.
Mardy	9,	revue generalle.
Mercredy	10,	maniement des armes.
Jeudy	11,	marches, changement de l'armée.
Vendredi	12,	investiture de Compiègne, ouverture de la tranchée.
Samedy	13,	repos.
Dimanche	14,	fourrage.
Lundy	15,	repos.
Mardy	16,	séparation d'armées, combat général.
Mercredy	17,	repos.
Jeudy	18,	repos.
Vendredy	19,	passage de riviere.
Samedy	20,	despart.

On conçoit que ce document, contenant le sommaire des idées du Roi, sur ce qu'il voulait qu'on exécutât au camp, reçut de nombreux dévoloppements dans les ordres donnés aux troupes par les généraux commandant et les divers officiers de l'artillerie et du génie ; mais il n'en existe nulle part de trace, et c'est là une perte réelle à regretter ; car, malgré les progrès qu'on a faits depuis, on y eût certainement puisé les plus utiles enseignements.

Pendant les années 1739, 1764 et 1769, Louis XV ordonna aussi plusieurs camps à Compiègne. Le dernier composé de 21,830 hommes, partagés en trois divisions, présente seul quelque intérêt. Les troupes sous les ordres du baron de Wurmser, lieutenant-général du Roi, des comtes de Rochambeau et de Puységur, maréchaux de France, exécutèrent divers grands mouvements et des travaux de fortification remarquables.

Sous la république et l'empire, on profita de tous les instants favorables, malheureusement rares, pour former des camps, parmi lesquels nous citerons ceux de Boulogne, de Friedland, de Dijon et de Dresde ; mais on pense bien que le caractère de ces dernières réunions de troupes sort entièrement de celui des camps formés pendant la paix. On s'accorde seulement à dire que les armées les plus manœuvrières de notre époque de gloire sortirent de ces camps. Quant à la restauration, elle avait un double intérêt à réunir les troupes. L'armée toute nouvelle, composée d'éléments hétérogènes, avait besoin d'acquérir une instruction d'ensemble, qui coopérât à lui donner aussi un esprit et un sentiment communs à toutes les armes et à tous les corps. Sous ce rapport elle fut bien servie par l'expédition d'Espagne, celle de Morée, par les camps de Saint-Omer, les réunions de cavalerie à Lunéville, et, à l'époque de la guerre d'Afrique, l'armée possédait réellement une instruction complète.

Si nous passons actuellement aux camps formés depuis la révolution de juillet à Lunéville, à St.-Omer, et surtout à Compiègne, il est imposible de ne pas reconnaître que notre belle et jeune armée en a retiré une foule d'avantages acquis à bien bon marché. Nous citerons d'abord celui d'avoir réparé, autant que faire se peut, l'inconvénient immense qui résulte du défaut d'embrigadement continuel de nos troupes. Ainsi, nos régiments, qui, dans les grandes garnisons même, n'acquièrent qu'une instruction bornée à leur arme, ont manœuvré seulement dans les camps avec toutes les armes réunies; c'est là un point essentiel pour une armée, et que les grandes puissances se gardent bien de négliger ; ces manœuvres d'ensemble souvent répétées, parfaitement apprises, l'on a résolu, en 1836, et cette année à Compiègne, deux

problêmes de guerre, dans lesquels on avait ingénieusement semé une foule d'incidents qui n'ont pas peu contribué à prouver que le but des camps avait été atteint. Nos généraux, les officiers d'état-major, ont encore eu mille occasions pour une d'exercer leur coup-d'œil, et de juger l'immense avantage que l'on peut retirer des mouvements stratégiques bien coordonnés ; enfin, la situation militaire de Compiègne, qui n'est pas sans importance dans le systême de défense de la France, a été observée et étudiée par des officiers du plus grand mérite.

L'intérieur des camps a donné en outre à l'infanterie l'occasion de montrer tout le parti qu'on pourrait tirer de l'adresse ingénieuse, qui est particulière au soldat français. Le génie et l'artillerie, dont font partie les pontonniers, se sont chargés de faire connaître jusqu'où peut aller cette adresse, guidée par la science. Des travaux sérieux ont été exécutés sur le front de bandière, dans les proportions réduites, avec une régularité parfaite.

Les pontonniers ont exécuté quatre petits ponts au quart des grandeurs naturelles : un pont de chevalet, un pont de bateaux, un pont de cordages et un pont d'arbres ; ces ponts présentaient un travail fini dans toutes les parties, et ont justement frappé les yeux des observateurs.

Sans doute, il ne fallait pas chercher, en 1836, et cette année à Compiègne, le faste et le grandiose de Louis XIV en 1698 ; mais le pays, et l'armée en particulier, retireront certainement plus de profit des camps dont M. le duc d'Orléans a eu la direction, à titre de commandant supérieur ; et nous ne terminerons pas nos réflexions sans exprimer le vœu de voir livrer à la publicité la collection des ordres du jour du Prince royal, pendant la durée du camp : c'est seulement dans cette lecture qu'on pourrait se faire une idée de cette progression d'instruction dont nos troupes ont été l'objet, malgré les limites étroites dans lesquelles l'autorité administrative et militaire du prince se trouvait retenue par les prescriptions du budget.

A...



L'INFANTERIE AU CAMP DE COMPIÈGNE.

Le temps n'est plus où, du haut de leurs coursiers, bardés de fer, d'orgueilleux chevaliers jetaient aux gens de pied les noms de *ribauds* et de *paysandaille :* à l'exemple des bataillons suisses et des vieilles bandes espagnoles, l'infanterie sut enfin conquérir dans les armées françaises, une plus large part de considération et de gloire. Une fois l'impulsion donnée, on la vit, pendant les trois siècles derniers, rapidement grandir en utilité et en force, jusqu'au jour où la révolution, s'appuyant sur elle, lui confia la mission de la défendre ; et, pour s'élever jusqu'à la noble position qu'elle s'est acquise aujourd'hui, l'on sait qu'elle ne s'est pas fait faute d'arroser avec son sang chaque degré de l'échelle. Cependant, à une époque de progrès en tous genres où l'on est presque convenu que marquer le pas, c'est reculer, il importe à l'infanterie de monter encore plus haut, s'il se peut. En effet, si l'on étudie attentivement une branche quelconque de son organisation, il est facile de se convaincre que de notables améliorations peuvent encore s'introduire soit dans son instruction,

son administration ou son recrutement; soit dans son armement, son équipement ou son habillement. Voilà, si nous l'avons bien compris, le véritable but des grands rassemblements de troupes comme celui qui vient d'avoir lieu au camp de Compiègne ; mais, sans entrer dans la discussion du plus ou du moins d'opportunité de cette réunion, nous nous bornerons, dans cet article, à rapporter ce qui s'y est passé de plus favorable aux progrès que nous réclamons pour l'infanterie. En commençant par le campement, nous mentionnerons d'abord les tentes du nouveau modèle, qu'on a mises cette année en service pour les officiers dans quelques régiments de la première division ; deux ventouses fort ingénieuses permettent d'en renouveler l'air à volonté, et pour quiconque a connu la chaleur étouffante qui règne sous la tente par le milieu du jour, quand le soleil laisse tomber d'aplomb ses rayons sur la toile, cette innovation présente une uti ité réelle que peut atténuer, sans la détruire, l'inconvénient de ne pouvoir, en cas de pluie, se fermer assez hermétiquement pour empêcher l'eau de filtrer à travers les joints. Quelques détails trouvent ici naturellement leur place sur les *tentes-abris* proposées par M. le commandant de Courtigis, dont l'essai a été fait au camp de Nemours. Formées de plusieurs pièces de toile gommée qui se rajustent entre elles, à l'aide de boucles et de passants, chaque soldat en porte sur son sac une quantité suffisante pour sa personne, et cinq minutes doivent suffire pour l'établir sur le terrain, au moyen de montants qui se dévissent en plusieurs parties, dont le soldat est aussi chargé. Au bout du court espace de temps dont nous venons de parler, une compagnie doit se trouver à couvert sous cet abri imperméable ; le soldat repose la tête sur son sac, son arme placée à côté de lui. Vienne maintenant une attaque, il est aussitôt sur pied ; pendant qu'une partie de la troupe se porte en avant pour repousser l'ennemi, le reste plie les tentes, les toiles sont replacées sur les sacs avec les montants, et en aussi peu de temps qu'il en a fallu pour le former, le bivouac est abandonné. Voilà du moins ce que M. de Courtigis présente comme réel, en s'appuyant de diverses expériences qui ont été précédemment, dit-on, suivies de succès. Quant à celles dont nous avons été témoins au camp de Compiègne, nous devons à la vérité d'avouer qu'elles ne nous ont pas offert un réultat aussi expéditif; mais nous nous garderons d'en rien conclure contre le système des *tentes-abris* pour l'examen duquel une commission spéciale a d'ailleurs été nommée ; nous attendrons qu'elle ait rendu sa décision publique pour émettre à notre tour sur ce sujet nos observations et celles des militaires qui, sans faire partie de la commission, ont cru devoir s'en occuper dans l'intérêt de l'armée.

La pluie qui n'a pas cessé pendant les premiers jours de l'établissement du camp, n'a pas permis à l'infanterie de s'arrêter aux exercices par régiments et par brigades, aussi long-temps qu'il eût été peut-être nécessaire pour arriver aux manœuvres d'ensemble, avec toute la perfection désirable : ainsi, dans les déploiements et généralement dans tous les mouvements qui s'exécutent par le flanc, on pouvait remarquer, dans le commencement, des ouvertures entre les files ; les pelotons ou les divisions ne déployaient pas carrément ou ne conservaient pas exactement leurs distances : la marche en bataille offrait aussi de sensibles défectuosités, la direction était mal observée, les bataillons flottaient par suite de poussées de la droite ou de la gauche, et l'alignement se perdait ; quelques guides enfin, dans les formations en bataille, montraient de l'hésitation pour se porter sur la ligne... Mais, nous devons ajouter, que ces défauts, qu'un peu de soin et d'étude pouvaient faire disparaître, n'existaient plus à la fin des manœuvres, et la manière dont l'infanterie a défilé à la revue d'honneur est surtout digne d'éloges. Nous

citerons ici, pour mémoire seulement, une innovation qui s'est introduite au camp dans les changements de direction : l'ordre fut donné aux chefs de peloton, quand le changement de direction serait du côté du guide, de remplacer le commandement de *tournez à gauche ou à droite* par les commandements ordinaires, pour une conversion en marchant; que le bataillon se trouvât la droite ou la gauche en tête, le chef de peloton doit toujours mettre le guide du côté de l'aile marchante et le remettre à sa place (s'il avait dû le changer) une fois la conversion achevée. Cette suppression du *tournez*, suivant nous, rationnelle dans un certain nombre de cas, présente des inconvénients dans quelques autres, comme, par exemple, dans la formation *sur la droite ou sur la gauche en bataille,* pour laquelle la conversion apportera nécessairement moins de promptitude que le *tournez.*

Un notable progrès se prépare à Vincennes pour l'infanterie : une compagnie de francs-tireurs s'y exerce au tir de la carabine et à des manœuvres de tirailleurs, appropriées au nouveau genre de service qu'elle est appelée à faire. Nous avons assisté à Compiègne à la présentation, au commandant supérieur, d'un soldat de cette compagnie, armé, équipé, habillé d'après l'ordonnance qu'on se propose d'adopter pour elle. Livré par M. le général d'Houdetot, chargé de cette organisation, à l'inspection de tous les officiers présents, chacun a pu apprécier à son aise les avantages et les vices qu'offraient l'armement et la tenue de ce soldat-type : une tunique courte d'un vert foncé, à deux lignes de boutons parallèles, imitant la coupe de celle des chasseurs d'Afrique, serrée sur la taille par une large ceinture de cuir vernis ; un schakos, remarquable par son élégance et sa légèreté, surmonté d'un panache de plumes de coq de la même couleur, voilà le costume du franc-tireur; mais, ce qui sera surtout plus vivement apprécié par l'infanterie, c'est la façon de son pantalon ouvert par devant et par derrière, amélioration grave à la guerre, bien que puérile en apparence. L'armement du franc-tireur est une courte carabine à balle forcée ; mais, comme le franc-tireur peut être appelé à se défendre contre la cavalerie, on lui a donné une baïonnette plus longue que celle qui est maintenant en usage. Cette baïonnette, qui est aussi beaucoup plus large et dont le poids nuirait à la justesse du tir, se fixe à volonté au canon, mais se porte habituellement au côté gauche de l'homme auquel elle tient lieu de sabre, et est attachée à la ceinture, dont nous avons parlé. A cette ceinture s'adapte aussi une cartouchière en peau, qui remplace avantageusement la giberne, et qui, placée habituellement derrière le dos, peut, au moment de commencer le feu, glisser sur le côté droit du franc-tireur, ce qui lui donne la facilité de charger avec plus de célérité. Le sac, d'une petite dimension est noir, les bretelles sont en cuir verni ; à la place de l'étui d'habit devenu inutile, puisque le franc-tireur n'en porte pas, est un manteau de toile imperméable roulé sur lui-même. Ajoutons que, pour mieux surveiller la ligne de ses tirailleurs, le commandant de cette compagnie doit être monté, ainsi que l'un des clairons. Somme toute, bien qu'il laisse encore à désirer, le franc-tireur, tel que nous l'avons vu, réalise en partie les améliorations généralement désirées dans l'armée. On prétend qu'après qu'on aura vu l'effet de la compagnie de Vincennes, un bataillon ne tardera pas à être organisé sur ce modèle, et par suite toute l'infanterie; attendons.

De grandes questions d'habillement, d'équipement et d'armement, pour les officiers, ont été soulevées au camp et au palais, chaque vendredi, à la réception du commandant supérieur. Le hausse-col, pièce surannée de l'ancienne armure, trouvait généralement des détracteurs, et la majorité des officiers

proposait de le remplacer par l'écharpe, plus élégante et plus en rapport avec le reste du costume. Serait-il à propos de donner aux officiers une arme à feu et un sac?... Ces deux objets ont fourni matière aux plus chaudes discussions; le sac surtout, assez bien traité par les jeunes gens, était repoussé avec la plus chaleureuse indignation par la masse des officiers, dont chacun s'efforçait, dans sa haine, d'en grossir les inconvénients. C'est qu'il y a contre le sac, dans l'armée, un préjugé des plus vivaces, contre lequel viendront toujours se briser les meilleurs raisonnements en sa faveur... le sac, que les beaux esprits militaires ont surnommé le *massacrant*... le quitter est pour le sous-officier sa plus belle récompense, lorsqu'il passe adjudant ou officier !... tel qui l'a porté vingt ans sans se plaindre, et dont les larges épaules dénoncent encore éloquemment la force physique, ne pourrait maintenant faire la moitié d'une étape avec un sac sur le dos, ne dût-il contenir qu'une paire de guêtres.

Quant à décider si l'officier d'infanterie doit être porteur d'une arme à feu, il n'y a, selon nous, qu'un seul cas, c'est lorsqu'il est attaqué personnellement et obligé de défendre sa vie, cas rare à la guerre, où cet officier, n'étant pas monté, n'est guère chargé de missions spéciales qui l'éloignent de sa troupe, et mettent sa vie en danger, en l'exposant à tomber seul dans un parti ennemi. La seule position où il pourrait se servir d'une arme à feu, est celle où il fait partie d'une ligne de tirailleurs ; encore existe-t-il certaines restrictions; car lorsque cette ligne est bien formée, qu'elle marche en avant et combat avec avantage, son devoir est de placer toute son attention à surveiller le soldat avec d'autant plus de soin, que cette ligne est beaucoup plus étendue et que le désordre peut s'y mettre plus facilement. Mais si l'ennemi tourne la ligne ou l'entoure, sans lui laisser le temps de se rallier, l'officier peut se trouver isolé ; obligé de repousser une attaque personnelle, une arme à feu lui serait alors fort utile. Quelle doit être cette arme?... doit-on préférer la carabine ou les pistolets? voilà une partie de la question qu'il serait trop long de traiter. Nous avouerons qu'à l'exemple de la plupart de nos discuteurs de Compiègne, nous ne sommes pas encore fixés à cet égard.



PRÉCIS

DE LA DERNIÈRE EXPÉDITION ET DE LA CONQUÊTE DE CONSTANTINE.

Trois causes principales avaient empêché la réussite de l'expédition dirigée l'année dernière contre Constantine ; 1° l'insuffisance numérique du corps expéditionnaire ; 2° le défaut de matériel de siége, de moyens de transport et de vivres ; 3° enfin, l'époque trop avancée de la saison.

Jusqu'à un certain point, ces trois écueils ont été évités cette année : le général de Damrémont commandait un corps de 21,000 hommes, dont au moins 14,000 pouvaient prendre part à l'attaque de la ville, tandis que le maréchal Clausel n'avait pu disposer que d'environ 7,000 baïonnettes effectives : en outre, un parc de quatre batteries de siége accompagnait l'armée, ainsi qu'un grand nombre de mulets, de chevaux de bât et autres moyens de transport pour les vivres comme pour les munitions. L'expédition enfin se met-

tait en marche environ un mois avant le moment où le maréchal Clausel fut en mesure d'entreprendre la sienne. Cependant, il aurait été à désirer que le gouverneur-général ne se fût pas laissé endormir par de fallacieuses espérances de paix, et que l'on eût encore devancé d'une quinzaine de jours le départ du corps d'armée. En effet, quelques jours de mauvais temps, s'ils n'ont pas rendu impossibles les travaux du siége, ont du moins ajouté aux fatigues des troupes, multiplié les obstacles rencontrés par le génie et l'artillerie, et doublé les efforts de ces deux armes pour en triompher; heureusement que l'armée n'avait plus, comme l'autre fois, à parcourir toute la distance qui sépare Bone de Constantine, et que son point de départ était *Medjez-el-Hamar,* éloigné seulement de vingt petites lieues de Constantine.

Maintenant, nous allons rendre compte des opérations de l'armée depuis sa réunion au camp de Medjez-el-Hamar. Le 12 septembre, le général de Damrémont, à la tête de 3,000 hommes, s'étant rendu au col de *Raz-el-Ackueba*, pour reconnaître les camps ennemis, fut vivement attaqué, mais resta en possession de la tête de la montagne. Le 23 septembre, tous les corps destinés à l'expédition étaient arrivés à Bone; les forces de l'armée furent jugées suffisantes, et on allait entrer en campagne. Mais quelques cas de choléra s'étant manifestés dans le 12e de ligne, qui venait à peine de terminer sa quarantaine, le gouverneur-général ne jugea pas à propos de mettre immédiatement ce corps en ligne; il demanda un renfort de 12 à 1500 hommes d'infanterie: le Gouvernement donna l'ordre que deux bataillons du 61e fussent embarqués à Cette pour Bone: ces troupes ne sont arrivées que plus tard, et elles ont été employées, avec quelques compagnies du 12e et du 26e de ligne à la défense des camps restés faiblement garnis. Pendant que les derniers préparatifs de l'expédition s'effectuaient, le 21 et le 22, deux attaques assez faibles furent dirigées sur nos avant-postes; mais le même jour 22 une affaire plus sérieuse avait lieu; Achmet-Bey, à la tête de ses troupes régulières et d'un grand nombre de Kabaïles, attaquait le camp de Medjez-el-Hamar, et était vigoureusement repoussé par le général Rulhières, qui lui faisait éprouver des pertes considérables. Enfin, tout étant prêt le 30 septembre, l'armée s'est mise en marche le 1er octobre. Les 1re, 2e et 3e brigades ont franchi le même jour le col de Raz-el-Ackueba et passé la Seybouse. Le reste du corps expéditionnaire a opéré le même mouvement le lendemain.

Avant de passer outre, nous allons faire connaître l'organisation de l'armée.

Etat-major-général : commandant en chef, M. le lieutenant-général comte Denys de Damrémont; chef d'état-major-général, le maréchal-de-camp Perregaux.

Etat-major de l'artillerie : le lieutenant-général comte Valée, commandant en chef; le maréchal-de-camp de Caraman, commandant en second; le colonel de Tournemine, chef d'état-major, le chef d'escadron Gellibert, directeur du parc.

Etat-major du génie : le lieutenant-général Rohault de Fleury, commandant en chef le génie; le maréchal-de-camp Lamy, commandant en second; le lieutenant-colonel Guillemin, chef d'état-major; le chef de bataillon Villeneuve, directeur du parc.

Administration : M. Darnaud, faisant fonctions d'intendant en chef; M. Guyon, chirurgien principal.

Troupes : 1re Brigade, sous les ordres de Monseigneur le Duc de Nemours, maréchal-de-camp, composée du 1er bataillon des Zouaves, du 1er bataillon

du 2e léger, commandés par M. Lamoricière, lieutenant-colonel ; 2e bataillon du 17e léger, sous les ordres du colonel Corbin ; 2 escadrons de Spahis réguliers et 6 escadrons du 3e régiment des chasseurs d'Afrique, colonel Laneau ; 2 obusiers de montagne, 2 pièces de campagne.

2e Brigade, le maréchal-de-camp Trézel : Spahis irréguliers, détachement du bataillon turc, compagnie franche ; tirailleurs d'Afrique, commandant Paté, colonel Duvivier ; 11e de ligne, 23e de ligne, colonel Bernelle ; 2 obusiers de montagne, 2 pièces de campagne.

3e Brigade, le maréchal-de-camp Rulhières ; le 3e bataillon léger d'Afrique, 2 bataillons du 12e de ligne, 1 bataillon de la légion étrangère ; 2 escadrons de Spahis réguliers, 2 escadrons du 1er de chasseurs d'Afrique, 4 obusiers de montagne.

4e Brigade, le maréchal-de-camp Bro ; en son absence, le colonel Combes du 47e de ligne ; 2 bataillons du 26e de ligne, 2 bataillons du 47e de ligne, 2 obusiers de montagne, 2 pièces de campagne.

Artillerie : une batterie de campagne, une batterie de montagne, 4 batteries de siége, dont une de 24, une de 16 et une de mortiers.

Génie : 10 compagnies du génie, et un parc, 5 compagnies du train des équipages.

FORCE DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE.

1re brigade.	Infanterie. . . .	2,300 hommes.
	Cavalerie. . . .	1,000
2me brigade.	Infanterie. . . .	2,420
	Cavalerie. . . .	150
3me brigade.	Infanterie. . . .	3,200
	Cavalerie. . . .	450
4me brigade.	Infanterie. . . .	2,800
	Cavalerie. . . .	——
Total général de l'infanterie. .		10,720 hommes.
id. de la cavalerie. .		1,600
Artillerie, 6 batteries.		800
Génie, 10 compagnies.		1,000
Total général.		14,120 hommes.

Plus 2,500 chevaux et 48 pièces d'artillerie.

L'armée expéditionnaire, partie, ainsi qu'il a été dit, le 1er octobre de Medjez-el-Hamar, avait atteint le *Col de fer,* sans être obligée de tirer un seul coup de fusil ; un engagement, sans importance, eut lieu sur ce point avec des groupes nombreux d'Arabes, réunis au camp d'Annona, et que la première brigade dispersa facilement. L'ennemi, qui n'était posté là que pour observer les mouvements de l'armée, ne tarda pas à lâcher le pied. Le 5, le corps expéditionnaire était réuni à Saunah, à trois lieues de Constantine, sans avoir été inquiété par les Arabes, qui se retiraient devant nos troupes. Ce même jour, elles prirent position sur les bords du Boumerzoug, à deux petites lieues de Constantine ; le 6, de bonne heure, l'armée couronnait les hauteurs de Sata-Mansourah, et un peu plus tard, dans la journée, celles de Coudiat-Aty, sans que l'ennemi eût opposé nulle part une résistance sérieuse. Les travaux préliminaires, pour l'investissement de la place, furent commencés

dès le 7; mais à peine s'était-on mis à l'ouvrage, qu'un temps affreux de pluies et de tempêtes, qui a duré jusqu'au 10, est venu assaillir nos troupes. Cependant, grâce aux efforts admirables de l'artillerie, dès le 9, trois batteries étaient armées à Mansourah, et une préparée à Coudiat-Aty. Le feu a commencé le 9 contre la place et a continué sans interruption jusqu'au 10. Nous avions alors détruit les défenses de la ville, et la batterie de brèche s'établissait le 11 à 400 mètres de la place; le soir, la brèche était faite, mais n'était pas encore praticable. Le 11, la batterie ayant été transportée à 150 mètres du corps de la place, la brèche était terminée le 12. Pendant que ces travaux s'exécutaient, le général de Damrémont avait sommé les habitants de se rendre, et n'avait obtenu qu'une réponse injurieuse. Le 12 au matin, le général en chef, allant visiter la batterie de brèche, fut tué par un boulet ennemi, et le général Perregaux blessé à la tête d'un coup de feu. Le général Valée (1), comme le plus ancien officier général de son grade, obtenait le commandement en chef de l'armée, poursuivait les travaux du siége, et prenait les dispositions nécessaires pour l'assaut qui devait être livré le lendemain. Quelques heures après la mort du général en chef, Achmet-Bey faisait proposer de suspendre le feu, et promettait d'envoyer, dans les vingt-quatre heures, un négociateur pour traiter de la paix. Le général Valée ne répondit à cette ouverture, évidemment faite pour gagner du temps, qu'en demandant la remise immédiate de Constantine, comme préliminaire de toute négociation. Cette demande étant demeurée sans résultat, l'assaut du lendemain devint inévitable.

Jusqu'ici nous avons été guidés dans notre récit par des documents offi-

---

(1) Sylvain Charles, comte Valée, né à Brienne-le-château (Aube) le 17 décembre 1773, est entré au service le 1er décembre 1792, comme sous-lieutenant à l'école d'artillerie de Châlons. Lieutenant le 1er juin 1793, il assista aux siéges de Landrecies, du Quesnoy, de Valenciennes, de Maestricht, et au passage du Rhin à Neuvied, où il se distingua et fut cité particulièrement. En 1796, étant déjà capitaine depuis un an, il se fit remarquer par le courage et l'habileté qu'il déploya dans la manœuvre des batteries, qui lui furent confiées à la bataille de Würtzbourg. En 1800, il montra la même ardeur et le même sang-froid dans les batailles de Moeskirch et de Hohenlinden. Il ne tarda pas à être nommé, par le premier consul, lieutenant-colonel et membre de la Légion-d'Honneur, à la fondation de l'ordre. Ayant fait la campagne de 1806, en qualité de sous-chef de l'état-major-général de l'artillerie, il se fit encore remarquer à la bataille d'Iéna, et en fut récompensé par sa nomination au grade de colonel, qu'il reçut le 12 janvier 1807, avec le commandement du 1er régiment d'artillerie. Dans les campagnes de Prusse et de Pologne, il mérita la décoration d'officier de la Légion-d'Honneur, qui lui fut accordée pour sa belle conduite à la bataille d'Eylau. L'empereur lui confia ensuite le commandement de l'artillerie du 3e corps de l'armée d'Espagne, où, par de nouveaux services, il ne tarda pas à mériter le grade de général de brigade, qu'il reçut le 22 août 1810. Il assista en Espagne aux siéges de Lérida, de Mequinenza, de Tarragone, de Tortose et de Valence. Sa valeur et ses talents furent récompensés par le grade de général de division, que l'empereur lui conféra le 6 août 1811. Il se signala encore particulièrement à l'affaire de Castalla, et rendit de grands services à l'armée pendant les campagnes de 1812 et 1813.

Dans les cent-jours, l'empereur lui confia le commandement de l'artillerie du 5e corps.

Sous la restauration, il fut employé comme inspecteur général de son arme, et nommé membre et rapporteur du comité d'artillerie. En 1830, il avait été mis en disponibilité; mais, en 1834, il fut employé comme directeur du service des poudres et salpêtres. Enfin, en septembre 1837, il reçut le commandement en chef de l'artillerie du corps expéditionnaire de Constantine. Le 12 octobre, il a pris le commandement de l'armée, après la mort du général de Damrémont, et a dirigé l'assaut et la prise de Constantine, de même qu'il avait conduit les travaux du siége; et, dans ces circonstances critiques, il a déployé une rare capacité. Enfin, par ordonnance du 26 octobre, il vient d'être nommé gouverneur-général *ad interim* des possessions françaises dans le nord de l'Afrique.

ciels; nous sommes désormais obligés de nous en rapporter, en grande partie, aux correspondances particulières des journaux, et surtout à celles publiées en dernier lieu dans le supplément du *Commerce*, d'après le *Toulonnais*. Ces correspondances, bien qu'elles présentent le cachet de la vérité, manquent de la précision, de l'étendue et de l'authenticité qu'aurait eu nécessairement le rapport promis par le général Valée, sur les opérations du siége, et qui n'est pas encore publié au moment où nous mettons sous presse.

Il paraîtrait d'abord, que le 9, dans l'une des attaques dirigées sur la position de Coudiat-Aty, où était placée la brigade Rhulières pour protéger les travailleurs, les assaillants se composaient de 3 à 4,000 Kabaïles, sortis de la ville et qui ne furent repoussés qu'après l'arrivée de la 1re brigade, commandée par le Duc de Nemours en personne.

Le Duc de Nemours commandait les troupes employées au siége, sans, pour cela, quitter son propre commandement.

L'assaut a commencé le 13 à sept heures et demie du matin. Les Zouaves, la compagnie franche, commandés par Lamoricière; le 2e léger, suivis bientôt du reste de la 1re brigade, se sont précipités sur la brèche, qui a été, dans moins d'un quart d'heure, occupée par nos intrépides soldats. Mais les Arabes s'étant embusqué dans les maisons qui avoisinent le rempart, faisaient pleuvoir sur nos troupes une grêle de balles et toutes sortes de projectiles. L'ordre fut alors donné à la seconde colonne de soutenir la première, et au génie d'amener des sacs de poudre pour faire sauter les maisons, où l'ennemi était posté. Au moment où huit sacs, contenant chacun 100 livres de poudre, venaient d'être apportés et mis en tas, ils prirent feu, on ne sait trop comment, une épouvantable explosion se fit entendre, et nous perdîmes, assure-t-on, près de 200 morts ou blessés. Une courte hésitation, bien naturelle du reste, se fit alors remarquer parmi nos soldats. Cependant, le colonel Combes, à la tête de la 3e colonne d'assaut, s'élance sur la brèche, rétablit l'ordre, fait évacuer les blessés, et est lui-même atteint de deux coups de feu dont un mortel. Il ne quitte pourtant pas la brèche, et ne se retire qu'après s'être assuré que nous étions maîtres de la place, et avoir fait son rapport au général Valée et au duc de Nemours. La résistance de l'ennemi s'est pourtant prolongée pendant quelques heures, dans les rues et jusques dans les maisons, et l'on a été forcé d'en faire sauter plusieurs où les Kabaïles se défendaient en désespérés.

La ville a été pillée pendant toute la journée du 13, et tout ce qui était rencontré les armes à la main, passé au fil de l'épée. Nos troupes ont trouvé un riche butin, bien que les trésors du bey eussent été emportés vers le désert, quelques jours avant l'arrivée de l'armée devant Constantine. Le soir même du 13, nos blessés et malades ont pu être établis dans la place, et ceux qui paraissaient pouvoir supporter le voyage, dirigés sur Medjez-el-Hamar et Bone.

Nos pertes sont considérables, quoique diversement évaluées. Le premier rapport du général Valée les estime à 97 morts et 494 blessés, dont 15 officiers tués, et 38 plus ou moins gravement blessés. Ce chiffre paraît évidemment incomplet, eu égard aux divers combats livrés, à la résistance de l'ennemi au moment de l'assaut, et au malheureux accident de l'explosion. En effet, toutes les correspondances particulières s'accordent à établir nos pertes en un millier d'hommes, dont 150 à 200 morts, et les autres blessés ou malades. L'artillerie a perdu de 25 à 30 chevaux dans les deux nuits du 7 au 9. La cavalerie a été encore plus maltraitée. Tous les renseignements font regarder la perte de l'ennemi comme ne pouvant être moindre de 5 à 6,000 hommes. Le matériel

trouvé dans Constantine consiste en une soixantaine de pièces de canon de divers calibres, et la plupart sans affût ; on les a envoyées à Medjez-el-Hamar.

Des approvisionnements de céréales, pouvant suffire aux besoins de l'armée pendant plus d'un an, existaient dans les magasins de la ville ; mais on n'y a pas trouvé de bestiaux.

Le gouvernement a donné l'ordre au général Valée de se maintenir à Constantine et dans la province avec le corps expéditionnaire, qui doit être réparti dans les divers camps, entre Constantine et Bone. La première de ces deux villes a été mise immédiatement en état de défense, et n'a rien à craindre des attaques d'Achmet-Bey, qui paraît s'être retiré avec dix à douze mille hommes, à quatre journées de Constantine, vers le désert. Les Arabes voisins commençaient déjà, dès le 16, à fréquenter le marché ouvert à Constantine par le général Valée.

Depuis le 13, l'ennemi n'a plus paru, et les dernières nouvelles de Bone annoncent que la province est si tranquille que les courriers font le service avec de simples escortes de huit à dix cavaliers. D'après ces mêmes nouvelles, le duc de Nemours et le prince de Joinville, qui n'a pu arriver à Constantine que quatre jours après la prise de cette ville, ont dû s'embarquer le 30 à Bone pour Alger.

P. S. Cet article venait d'être terminé, quand le Gouvernement a publié deux rapports du général Valée. Le premier de ces documents porte nos pertes à 100 hommes tués, dont un officier général (M. de Damrémont), un colonel (M. Combes), un officier supérieur (le commandant de Sérigny) et 11 officiers ; 48 morts de maladie, dont 5 officiers ; les blessés seraient au nombre de 506, dont 38 officiers. Nous aurions perdu 21 chevaux tués, et 216 morts dans les camps.

Dans le second document, le général Valée annonce qu'il a fait évacuer sur Medjez-el-Hamar, pour Bone, l'artillerie de siége et le matériel trouvé à Constantine et consistant en 59 bouches à feu de toutes sortes, en 1,100 fusils, 6,500 kil. de poudre et 20,000 cartouches d'Arabes. Le gouverneur mande aussi qu'il va établir à Constantine une garnison de 2,500 hommes, qui lui paraît suffisante pour maintenir la place. L'ennemi n'avait pas reparu le 20 octobre, date des dépêches dont nous venons de rendre compte.



LE CAMP DE WOZNESSENSK.

Woznessensk est une petite ville du gouvernement d'Ekaterynoslaw, située sur la rive gauche du Boh, dans le midi du vaste empire de Russie. Chef-lieu des colonies militaires de la cavalerie, et entouré de plaines immenses, on ne pouvait choisir un emplacement plus convenable pour les grandes manœuvres de cette arme : l'empereur Nicolas donna l'ordre d'y réunir plusieurs corps d'armée pour y former un camp, et jaloux d'étaler encore cette année, aux yeux de l'Europe, l'appareil imposant de ses forces militaires, il invita plusieurs princes, diplomates et officiers étrangers à venir assister à l'un de ces spectacles extraordinaires, d'autant plus magnifiques en Russie qu'ils ne coûtent rien à la caisse de l'État et que toute la charge en retombe sur les habitants.

La composition du camp était celle qui suit :

INFANTERIE.

28 bataillons à 800 hommes chacun : total. . . . . . . 22,400 hommes.

CAVALERIE.

Cuirassiers colonisés. — 4 régiments à 12 escadrons chacun, à raison de 160 cavaliers par escadron. . . . . 7,680 cavaliers.
Dragons.— 8 régiments à 8 escadrons. . . . . 10,240 id.
Lanciers d'Ukraine.— 4 régiments a 12 escadrons. . . . . 7,680 id.
Lanciers de Tchougoniew. — 4 régiments à 6 escadrons. . . 3,840 id.
Hussards. — 4 régiments à 6 escadrons. . . . . 3,840 id.
Cosaques de la petite Russie du Danube et du Boh.—20 régiments à 500 lances chacun. . . . . 10,000 id.

ARTILLERIE A CHEVAL.

Batteries, 40. — Artilleurs, 3,600. — Chevaux, 6,480. — Bouches à feu, 240.
Sapeurs. — 1 bataillon. . . . . 800 hommes.

Total. Hommes, 70,080. — Chevaux, 49,760. — Bouches à feu, 240.

Le 7 septembre, l'empereur Nicolas accompagné de l'héritier de son trône ; le grand-duc Michel, l'archiduc Jean d'Autriche, les deux ducs de Wurtemberg, les deux princes de Prusse, le duc de Leuchtemberg, Mouchir-Achmet, pacha envoyé de Turquie, et tous les nobles hôtes conviés à cette fête, passèrent à cheval devant le front de bandière du camp de la cavalerie. Les chevaux étaient attachés aux piquets, et les cavaliers à pied présentèrent les armes en saluant de leurs tumultueux hourras, la venue de leur souverain.

Derrière les piquets auxquels les chevaux étaient attachés s'élevaient deux rangs de tentes en toile épaisse, occupées par les soldats. A quelques pas plus en arrière, celles des officiers se distinguaient par leur élégance ; puis enfin celles des colonels et des généraux, décorées avec toute la magnificence orientale, éblouissantes de dorures, de riches tapisseries et d'étoffes précieuses. Tout-à-fait au dernier rang, les cuisines étaient creusées en terre et couvertes d'un abri en planches, de même que dans les camps français.

L'aile droite était occupée par les cuirassiers colonisés. Les lanciers, les hussards et les cosaques formaient l'aile gauche. A l'extrême droite campait l'artillerie, les pièces placées en batterie en avant du front de bandière.

Aussitôt la visite terminée, on sonna le boute-selle, et presqu'en un clin d'œil, les cavaliers se trouvèrent à cheval. Pendant ce temps, l'empereur se plaçait sur un plateau avec son brillant cortége ; le défilé de la cavalerie commença : elle passa d'abord au pas, en colonne par régiment, puis au galop en colonne par escadron, à distance entière, puis enfin au trot en colonne serrée.

Rien n'est plus imposant que l'aspect de la cavalerie russe : dans chaque régiment, les chevaux sont tous de la même couleur et presque de la même race. Les trompettes seuls, montent des chevaux *pie* de la couleur du régiment. Dans celui dont les chevaux sont noirs, les trompettes ont des chevaux blancs, et dans un régiment où les chevaux sont blancs, ceux des trompettes sont *pie-gris*. Dans l'artillerie, les chevaux sont également de la même couleur par batterie. Les cavaliers sont aussi de même taille, et cette uniformité dans les hommes et dans les chevaux, offre un coup-d'œil vraiment militaire. La coupe de l'uniforme est à la fois élégante et commode : l'empereur Nicolas, à son avénement au trône, remplaça les pantalons collans, par des pantalons larges. Il défendit aussi de trop serrer les uniformes. Mais comme les chefs de corps tiennent, avant tout, à l'apparence de leurs hommes, cette défense est demeurée sans effet. Non seulement, on prend rigoureusement mesure à

chaque cavalier, mais encore avant d'être définitivement reçu, l'habit est plusieurs fois essayé au soldat, sous l'inspection de tous ses supérieurs, depuis le maréchal-des-logis jusqu'au colonel.

L'uniforme des cuirassiers est blanc, avec collet, revers et passe-poils rouges, oranges, verts, ou noirs, suivant le numéro du corps ; ils portent le casque à la romaine, mais la crinière ressemble à celle des carabiniers et ne retombe pas par derrière comme chez les cuirassiers français ; les cuirasses sont du même modèle que celles de ces derniers : seulement, dans quelques régiments, elles sont polies, tandis que, dans d'autres, elles sont vernies en noir ou en jaune. L'armement des cuirassiers consiste en un sabre droit, un mousqueton et une paire de pistolets. Les chevaux des cuirassiers sont très-grands, mais excessivement légers, ce qui les rend peu propres au service de cette arme, aussi les charges des cuirassiers russes ne produisent-elles guères d'autre effet que celles de la cavalerie légère.

Les dragons sont habillés en vert, collet, revers et passe-poils de différentes couleurs tranchantes, suivant le numéro de l'arme. Ils ne portent pas de casque, et leur coiffure est un schakos en tout semblable à celui de l'infanterie. Ils sont armés d'un fusil avec sa baïonnette, d'un sabre et d'une paire de pistolets.

Le kourtka des lanciers est bleu foncé, collet, revers et passe-poils de diverses couleurs, ainsi que le shapska. La forme de cette coiffure n'est pas aussi pincée que celle adoptée maintenant pour les lanciers ; mais elle ressemble davantage au shapska de ceux de la garde de Napoléon. L'armement est du reste exactement le même.

La coupe de l'uniforme, la coiffure et l'armement des hussards russes ressemblent encore mieux à ceux des hussards français, à l'exception du pompon qui, chez les premiers, remplace le panache de crin ; comme chez nous, la pelisse et le dolman prennent une couleur différente, suivant le numéro du régiment. Les pantalons sont, dans toute la cavalerie russe, gris jaunâtre pour les soldats, gris foncé pour les officiers.

L'harnachement de la cavalerie russe est sans contredit meilleur que celui de la nôtre, les arcades mieux travaillées et plus légères. Pour préserver leurs chevaux d'écorchure, les Russes remplacent notre couverture par quatre pièces de feutre superposées, que l'on nomme *Woilok* (1) ; ils sellent aussi leurs chevaux au milieu du dos, ce qui rend au cheval la liberté des hanches, lui permet de s'asseoir davantage sur ses jarrets, en même temps que le cavalier acquiert plus d'aplomb, et par conséquent contribue à améliorer l'ensemble de la cavalerie.

Le lendemain le camp d'infanterie fut honoré à son tour de la présence des illustres visiteurs. Les 28 bataillons dont il était formé se composaient en entier de vieux soldats, exprès rappelés de congé pour les manœuvres de Woznessensk. Comme au camp de la cavalerie, leurs tentes de toile se prolongeaient sur deux rangs le long de la ligne, tandis qu'en arrière, le luxe de celles des officiers supérieurs et des généraux offrait un coup-d'œil non moins éclatant. Après la visite, l'infanterie défila en colonne par bataillon, à distance entière et en colonne serrée. Derrière les bataillons, marchaient les cantonistes (enfants de troupe) de la cavalerie colonisée (2).

---

(1) Nous donnerons par la suite des détails plus étendus sur le sellement et le harnachement de la cavalerie russe.

(2) On appelle régiments colonisés, ceux qui sont établis dans les villages appartenant au gouvernement, et qui y cultivent les terres, avec les habitants nés sur le sol. Leurs enfants sont soldats en naissant, ainsi que ceux des paysans. On comprend que de la sorte

Le défilé se termina par une hymne chantée en chœur par toutes les troupes, pour célébrer la gloire de l'être suprême, et demander au ciel la conservation des jours du czar.

Le 9 septembre, le corps des dragons, un corps de cavalerie légère et une partie de l'artillerie à cheval, firent l'exercice sur le camp de manœuvre, par régiments, par brigades, par divisions et en masse. L'artillerie manœuvrait constamment de concert avec la cavalerie. Mais l'intérêt des officiers étrangers fut surtout puissamment excité par de nouveaux mouvements, exécutés par les dragons ; les huit régiments étant formés sur une seule ligne, quatre cavaliers par peloton s'avancèrent en tirailleurs et s'éparpillèrent sur tout le front des escadrons ; puis, à un second commandement, les tirailleurs et les escadrons se portèrent au grand galop en avant. Après avoir fait halte, toute la la ligne exécuta un mouvement de *par trois à gauche* (1). Les *numéros* 1 et 3 mirent pied à terre, les *numéros* 2 saisirent les chevaux par la bride. Pendant ce temps, les tirailleurs s'étaient ralliés en escadron, derrière lequel se rangèrent les dragons restés à la garde des chevaux et formés avec les *numéros* 1 et 3 de chaque file ; on vit alors s'avancer huit bataillons de dragons à pied manœuvrant avec autant de précision que la meilleure infanterie. Ils remontèrent de même à cheval, sous la protection des tirailleurs et répétèrent à plusieurs reprises ce mouvement qui, chaque fois, ne demanda que deux ou trois minutes pour s'accomplir.

Le dimanche soir 10 septembre, s'élevait, au milieu des steppes, une ville chinoise tout entière avec ses kiosques aux toits découpés, ses jardins fermés de treillages dorés, ses pagodes bariolées et ses châteaux de porcelaine aux mille couleurs : née le matin d'un caprice impérial, elle était destinée à périr de même ce soir là. Au signal donné par le maître, l'artillerie à cheval y lança quelques obus ; soudain les flammes s'attachèrent à son front, si coquettement paré, dévorant un à un ses fragiles édifices, et l'aube qui l'avait saluée la veille, ne retrouva plus le lendemain qu'un monceau de cendres... Mais l'illusion avait été complète, l'artillerie s'était surpassée par la justesse et la célérité de son tir.

Le 17 septembre, parade en ville, et le soir bal militaire, où l'on vit l'impératrice donner l'exemple aux princesses de sa famille, et danser avec les militaires de tous grades. Une salle immense avait été disposée pour cette fête, avec la plus somptueuse magnificence ; aux murailles, aux plafonds, partout des étendards guerriers et des armes étincelantes ; ici, les fusils, les casques, les cuirasses et les lances, artistement entassés en trophées ; plus loin, les sabres, les pistolets et les baïonnettes s'arrondissaient en rosaces ingénieuses, où venaient

---

la population doive être bientôt entièrement militaire. Les régiments colonisés sont composés de douze escadrons de guerre et un de dépôt. En cas de guerre, six escadrons quittent seulement leurs foyers ; mais les six autres doivent se tenir prêts à marcher au premier ordre. Voici l'organisation de ces derniers : trois escadrons de cantonistes (ou enfans de troupe depuis 16 jusqu'à 18 ans) et trois escadrons de réserve, formée de vieux soldats, sans préjudice de celui de dépôt qu'on nomme aussi réserve en Russie. Nous consacrerons plus tard un article spécial à la colonisation militaire dans ce pays, et nous essayerons d'apprécier quels seraient les résultats d'un semblable système en Algérie.

(1) Tous les mouvements qui s'exécutent par quatre dans notre cavalerie, se font par trois en Russie. Cette différence est basée sur le principe que la longueur d'un cheval équivaut à la largeur de trois. Quant aux dragons, nous nous proposons de jeter bientôt un coup-d'œil sur les innovations qui se sont introduites dans cette arme en Russie, et sur ce qu'elle laisse encore à désirer chez nous.

se briser les rayons enflammés des bougies. Dans un salon voisin, l'empereur avait fait exposer aux regards de ses hôtes, les armes de quelques hommes célèbres dans l'art militaire : on y remarquait un fusil ayant appartenu à Napoléon, et le sabre de Bohdau Chmielnitski. On sait que cet hettman des cosaques d'Ukraine, dans le seizième siècle, conseilla, au lit de mort, à ses concitoyens, de revenir à la Pologne et de se défier de l'alliance des Russes, qui, tôt ou tard, finiraient par leur ravir leur liberté et leur nationalité ; là se trouvait encore la giberne de Stanislas Zolkienski, hettman polonais, qui, vers le même temps, prit Moscou d'assaut, détrôna la famille Szeciski et plaça le fils d'un roi de Pologne sur le trône moscovite ; une masse d'armes de Charles Chodkiewitz, autre hettman polonais, qui battit les Russes à plusieurs reprises; et un yatagan de Georges Tcherny, qui souleva les Serviens contre le sultan et rendit la liberté à son pays.

En lisant cette énumération des antiques ennemis de la Russie, on se demande quels avaient été les motifs du czar, en réunissant ainsi leurs souvenirs dans cette galerie militaire, tandis qu'on y eût en vain cherché le sabre de Pierre-le-Grand, l'armure d'Yvan, l'épée de Suwaroff ou les armes de quelques-uns des grands hommes que la Russie s'honore d'avoir enfantés : son but était-il de prouver par-là, à ses hôtes étrangers, que la Russie a vaincu la France, conquis la Pologne, incorporé les Cosaques à l'empire, et que le czar se rit d'une insurrection nationale?... ou prétendait-il exciter la haine belliqueuse de son armée contre les nations dont les ancêtres vainquirent tant de fois les guerriers moscovites?

Le 12 septembre, exercice des 2e et 3e corps de cavalerie de réserve avec leur artillerie.

Le 13, grandes manœuvres de toute l'armée entre Woznessensk et le village d'Alexandrowka; les sapeurs jettèrent avec une grande dextérité plusieurs ponts sur le Boh, que les troupes franchirent à différentes reprises.

Pendant les deux journées des 14 et 15 septembre, les troupes, divisées en deux parties, exécutèrent la petite guerre : on y représenta le simulacre des batailles de Wagram, de Borodino et de Waterloo, ainsi que celle de Grochow. L'empereur quitta enfin Woznessensk le 16, fort satisfait des troupes auxquelles une gratification extraordinaire en argent, en viande et en eau-de-vie fut accordée, tandis que des remercîments étaient prodigués aux chefs de corps. Comme récompense aux régiments qui se sont distingués par leur belle tenue et leur instruction dans les manœuvres, l'empereur a donné pour chefs tous les membres de la famille impériale : ainsi le régiment des cuirassiers d'Ekaterynoslaw a reçu pour commandant la princesse Marie Nicolaiewka (1); les dragons de Moscou, l'héritier du trône ; les dragons de Twer, le grand-duc Michel ; les sapeurs, l'archiduc Jean, et la 5e brigade à cheval, le prince Auguste de Prusse.

Les manœuvres de Woznessensk sont finies ; nous ne pensons pas que l'empereur ait atteint son but, s'il a eu la pensée d'en imposer aux nations. Quant au mérite de la cavalerie russe, nous traiterons cette question dans un de nos prochains numéros, et nous la comparerons aux autres cavaleries de l'Europe.

---

(1) C'est l'usage en Russie de nommer ainsi des femmes au commandement des régiments. Les cuirassiers reçoivent plus particulièrement cet honneur, par égard pour la couleur de leur uniforme, qui est blanc.

GENDARMERIE.

Depuis cinq ans, la gendarmerie se trouve placée dans une position trop désavantageuse, pour que l'on s'étonne de voir les militaires qui composent cette arme, persister à réclamer contre des dispositions si peu en rapport avec les services qu'ils rendent et la considération dont ils doivent jouir. Leurs plaintes se résument dans la *lenteur excessive de l'avancement, la modicité des retraites pour les rangs inférieurs, la modicité de la solde, la superfluité des dépenses et les vices de la tenue.*

La situation des sous-officiers est surtout la plus digne d'attention ; on exige d'eux une instruction et, en général, des qualités dont ils ne sont presque jamais récompensés. Souvent, les camarades qu'ils ont laissé dans l'armée active, sont parvenus au grade d'officier, que le galon de brigadier couvre à peine leur bras. Il serait bien juste d'ouvrir une porte plus large à leur avancement, en créant des grades intermédiaires, tels que ceux de maréchaux-des-logis-chefs, adjudant et capitaine en second, qui n'existent pas ; ce dernier grade viendrait au secours de la majorité des lieutenants, qui comptent de quinze à vingt ans de grade, ce qu'on ne voit pas dans aucune autre arme.

Les officiers de gendarmerie sont presque tous chefs de service dans leur localité ; leurs relations avec les autorités civiles et militaires les entraînent toujours à des dépenses inévitables, et leur solde est néanmoins aussi minime que celle des officiers de cavalerie des régiments qui ont l'avantage de vivre en commun dans des pensions ; quant à la paie de gendarme, pour en démontrer l'insuffisance, nous rappellerons que c'est avec 59 fr. 58 c. par mois, que ce militaire doit pourvoir aux frais de sa nourriture, de son éclairage, de son blanchissage, à la dépense de son habillement, à celle du ferrage, des maladies, de l'entretien de son cheval, ainsi que de son équipement, etc., etc.

Pourquoi ne rendrait-on pas à la gendarmerie l'avantage de la retraite du grade immédiatement supérieur, en y admettant, dès à présent, les officiers que leur âge empêche de faire un service actif ? Il faudrait, quant à la tenue, faire quelques changements. L'incommodité du chapeau est reconnue ; toutes les troupes à cheval portent les épaulettes : ne pourrait-on pas remplacer les trèfles vieillis de la gendarmerie, et lui donner des casques ?

Que la gendarmerie participe enfin aux progrès de l'armée ; que sa position actuelle soit adoucie avec la perspective d'un avenir moins triste ; alors on aura le droit d'exiger beaucoup plus de son zèle, de son activité, et l'Etat sera mieux servi. On doit reconnaître que ce n'est pas sans motif plausible que la gendarmerie a été de tout temps placée comme corps d'élite : pour elle, il n'est pas de jours sans danger ; la paix est aussi laborieuse que la guerre.

NÉCROLOGIE.

LE GÉNÉRAL DENYS DE DAMRÉMONT.

La mort glorieuse qui vient de frapper le général de Damrémont appelle avec intérêt l'attention sur ses services militaires.

Né à Chaumont, département de la Haute-Marne, le 8 février 1783,

Charles-Marie, comte Denys de Damrémont, fut admis à l'école militaire de Fontainebleau le 16 mai 1803.

En 1804, après avoir passé par les grades inférieurs, il sortit de cette école pour entrer en qualité de sous-lieutenant dans le 12e régiment de chasseurs à cheval. Nommé, en 1807, lieutenant aide-de-camp du général Defrance, il passa avec le même grade auprès du général Marmont, et s'éleva jusqu'au grade de colonel qui lui fut conféré en 1813.

Il avait fait les campagnes de 1806 et 1809 à la Grande-Armée et en Dalmatie, celles de 1811 et 1812 en Espagne et en Portugal, et enfin celles de 1813 et de 1814 à la Grande-Armée.

Resté sous les ordres de M. le duc de Raguse, quand vint la restauration, il ne tarda pas à être placé à la tête de la légion de la Côte-d'Or.

Promu le le 25 avril 1821 au grade de maréchal-de-camp, il fut, en 1823, appelé en cette qualité à un commandement dans le cinquième corps de l'armée des Pyrénées; depuis 1825 jusqu'en 1829, il fut successivement employé comme inspecteur d'infanterie, membre d'une commission de révision de manœuvres de la même arme, et fut attaché à une ambassade extraordinaire en Russie.

En 1830, il fit partie de l'expédition d'Afrique, où il commandait une brigade d'infanterie, et prit ainsi, l'un des premiers, possession de cette terre, où il devait trouver une mort si glorieuse.

Le 13 décembre de la même année, il fut élevé au grade de lieutenant-général.

Après sa rentrée en France, il fut, le 6 février 1832, appelé à prendre le commandement de la 8e division militaire; enfin, le 12 février 1837, il avait été nommé gouverneur-général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique.

M. le général de Damrémont était grand-officier de la Légion-d'Honneur depuis 1827, et le 15 septembre 1835 il avait été élevé à la pairie.



AFFAIRE DU GÉNÉRAL DE BROSSARD.

L'attention publique est fixée depuis quelques jours sur un fait très-grave, dont la suite nous paraît devoir provoquer les plus fâcheux débats entre M. le lieutenant-général Bugeaud et M. le maréchal-de-camp de Brossard.

D'après les versions des journaux quotidiens, le premier de ces officiers généraux infligea au second les arrêts de rigueur, avec un factionnaire à sa porte; le lendemain, M. de Brossard quitta son commandement, et un bateau à vapeur, *le Stationnaire*, le transporta, ainsi que sa famille, à Carthagène, en Espagne.

Toutes les lettres venues d'Oran, annonçant ce singulier événement, s'accordent à dire que les accusations qui auraient motivé ce traitement, d'une rigueur inusitée, portent sur des malversations imputées au général de Brossard. Quelques insinuations plus infâmes, plus odieuses, auraient également

obtenu un crédit facile dans l'esprit public ; on ajoutait que M. de Brossard, investi du commandement de la ville d'Oran, devait la livrer aux Arabes.

Depuis que ces diverses conjectures injurieuses pour l'honneur du général de Brossard, ont été livrées à la publicité, le Gouvernement, intéressé dans cette affaire d'une nature équivoque, s'est abstenu de rien dire, et les feuilles à sa dévotion ont gardé le silence. Il faudrait donc croire à la véracité des faits rapportés. Une accusation honteuse pèserait sur la conduite de M. de Brossard. Mais la justice doit trouver là son cours comme partout ailleurs. Une enquête publique sera probablement provoquée par le général inculpé lui-même; ce qui nous le fait pressentir, c'est l'énergique protestation de M. le comte Alfred de Brossard, son fils.

A cette protestation, que nous reproduisons plus bas textuellement, est venue, pour nous, se joindre la voix désintéressée d'un jeune homme totalement étranger au général de Brossard, et qui ne le connaît que pour avoir servi sous ses ordres. La lettre qu'il nous a adressée, lui a sans doute été dictée par les sentiments généreux dont l'âme est fortement empreinte, à l'âge où le militaire brave croit que la bravoure est naturellement sœur de toutes les vertus.

Ces deux protestations tendent à faire retomber sur les accusateurs du général de Brossard, les crimes déplorables qui lui sont imputés.

Il faut donc s'attendre à voir bientôt dans le prétoire d'un conseil de guerre, de hauts fonctionnaires se jeter à la face les accusations de détournement des deniers de l'Etat et de trahison, ainsi que nous avons vu naguère un maréchal de France accusant M. le général de Rigny d'avoir excité les troupes à l'insubordination devant l'ennemi, et ce général se justifier en rejetant, à son tour, sur son chef, les causes qui avaient failli compromettre l'honneur de l'armée.

Lettre de M. DE BROSSARD *fils, adressée au Journal des Débats.*

« Paris, 26 octobre.

« J'ai lu avec une indignation vivement partagée par les parents et les amis du général de Brossard, mon père, les insinuations plus ou moins perfides, plus ou moins violentes, dirigées contre lui depuis plusieurs jours, dans divers journaux, sans aucun doute mal informés.

« J'avais pensé pouvoir garder le silence ; j'avais cru devoir le faire pour laisser à ceux qui se sont faits les ennemis de mon père, le temps de rentrer en eux-mêmes, et de reconnaître l'imprudence de leur conduite.

« J'ai été trompé dans mon attente ; on n'a pas cessé d'accumuler les attaques même les plus absurdes contre un officier général que trente-six ans d'honorables services et vingt-deux campagnes recommandent à l'estime publique ; on a été jusqu'à attribuer à de lâches considérations le séjour de mon père à Carthagène, séjour que lui a imposé l'état de sa santé ébranlée par les fatigues toutes récentes de dix-huit mois de combats et de travaux continuels en Afrique.

« Je regarde donc comme de mon devoir le plus impérieux, et comme fils, et comme homme, de donner à ces bruits injurieux, en l'absence de mon père injustement attaqué, le démenti le plus formel et le plus énergique. Je m'abstiens, quant à présent, d'entrer dans des détails dont le résultat serait de

couvrir de honte ceux-là qui cherchent l'impunité pour eux-mêmes dans la perte du général de Brossard.

« Mon père veut la leur épargner jusqu'au dernier moment ; je respecte ses intentions; mais puisse leur imprudente haine ne pas l'obliger, pour venger son honneur offensé, à faire connaître au pays lequel de l'accusé ou des accusateurs a été le vrai coupable.

« Je compte sur votre impartialité, M. le rédacteur, pour assurer à ce démenti, dans votre prochain numéro, la publicité que le général de Brossard et sa famille sont en droit d'exiger.

« Comte ALFRED DE BROSSARD,

« *Attaché à l'ambassade de France à Madrid.* »

CHRONIQUE MILITAIRE.

— On dit que le ministre de la guerre a fixé comme il suit, aux commandants des dépôts de remontes, les prix d'achat des chevaux destinés aux armes suivantes : carabiniers et cuirassiers, 750 fr. par cheval ; dragons et lanciers, 550; de selle pour l'artillerie, 500 ; de choix pour Saumur, 533 ; de chasseurs, de hussards, d'artillerie, 480 ; de trait pour les trains, 470. Ordinairement ces prix étaient beaucoup plus bas.

— M. Leleu, de la Ville-aux-Bois, colonel au 2e régiment d'infanterie de la marine, vient d'être nommé au commandement militaire de la Guadeloupe. Par ordonnance du même jour, M. Rougemont-Bologne, capitaine commandant aux Saintes (Guadeloupe), a été nommé chef de bataillon d'infanterie de la marine, et M. Azan, capitaine au 1er régiment, a été nommé chef du 2e bataillon du Sénégal, en remplacement de M. Gastaldy, qui recevra une nouvelle destination.

— Par ordonnance royale, contresignée par M. le ministre de la marine, M. Allemany, aumônier de la marine à Toulon, a été mis en non activité par retrait d'emploi; M. Liénard, ingénieur, a été mis en non activité pour infirmités temporaires ; et M. Lefébure de Cérisy, ingénieur de deuxième classe au corps royal du génie maritime, a été admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

— Conformément à l'ordonnance du roi qui constitue le bataillon d'ouvriers d'administration, le ministre de la guerre vient de décider que les ouvriers soldats des compagnies de ce bataillon seraient détachés dans l'intérieur des divisions militaires auprès des établissements de manutention, où on les emploiera aux divers travaux, de préférence à des ouvriers non militaires. Cette mesure aura cela surtout de bon qu'elle servira à perfectionner ces ouvriers, qui, dans un cas donné, peuvent être rappelés à leur corps et faire, d'une manière plus avantageuse encore, partie d'une expédition militaire, ainsi que cela a eu lieu dernièrement pour celle de Constantine.

— M. Charles Baudin, capitaine de vaisseau, vient d'être chargé par le ministre de la marine, d'une inspection générale des classes dans les quartiers du premier arrondissement maritime, c'est-à-dire depuis Cherbourg jusqu'à Dunkerque. Il commencera par le premier de ces ports, et il sera accompagné dans sa tournée d'un officier de santé, et d'un commis de marine, qui remplira près de lui les fonctions de secrétaire.

— Le colonel Combes, colonel du 47ᵉ, qui vient de trouver une mort glorieuse sur les remparts de Constantine, avait suivi la fortune de Napoléon jusqu'au bout ; il l'avait accompagné à l'île d'Elbe, en qualité de capitaine dans le bataillon de grenadiers de la garde impériale. En 1815, il combattit à Waterloo, à la tête du premier bataillon des grenadiers de la même garde. Pendant la restauration, il demeura aux Etats-Unis, d'où la révolution de juillet vint le rappeler. D'abord lieutenant-colonel du 24ᵉ de ligne, il fut nommé, après les événements de novembre à Lyon, colonel du 66ᵉ avec lequel il a exécuté le brillant coup de main d'Ancône. C'était un homme d'une rare énergie, comme Napoléon les voulait. Percé de deux balles mortelles à l'assaut de Constantine, il a trouvé encore la force de faire quelques pas pour avertir le duc de Nemours du danger que courait sa brigade.

— On a reçu la nouvelle du départ de l'escadre qui se rend à Saint-Domingue. On espère toujours le meilleur résultat de cette démonstration.

— L'ancienne armée vient de perdre deux de ses généraux les plus distingués, le lieutenant-général comte Mathieu Dumas et le lieutenant-général vicomte Mermet.

— On assure qu'une ordonnance, en ce moment soumise à l'approbation et à la signature du roi, nomme contre-amiral M. Duval Dailly, capitaine de vaisseau, qui commande le *Montébello* dans le Levant. On ajoute qu'une seconde ordonnance appellerait le nouveau contre-amiral au gouvernement de la Martinique, en remplacement de M. Mackau.

— Il résulte d'une statistique publiée par un journal ministériel, qu'il existe dans les cadres de l'armée française un total de 16,397 officiers de tous grades ; savoir : 208 dont on n'a pu vérifier les dates de nomination ; 7 nommés sous la république ; 324 nommés sous l'empire ; 1,350 nommés sous la restauration, et 13,508 nommés sous le gouvernement de Louis-Philippe.

— M. le contre-amiral de La Bretonnière est arrivé à Brest le 21 octobre, et a arboré son pavillon sur la *Didon*.

La *Didon*, la *Néréide*, la *Bergère*, le *Nisus*, l'*Oreste*, le *Griffon* et le *Cuirassier* partiront incessamment de Brest pour les Antilles.

— Le général de Damrémont laisse une veuve et trois enfants, dont un fils âgé de quinze ans. Il avait épousé la fille du général Baraguay-d'Hilliers, dont le fils commande l'école de Saint-Cyr.

— Le roi a ordonné que les restes mortels de M. le lieutenant-général comte de Damrémont seraient déposés à l'hôtel royal des Invalides. La cérémonie funèbre sera consacrée à la mémoire de tous les braves, qui ont succombé avec le général en chef devant Constantine.

— M. de Latorre, chef de bataillon au 2ᵉ léger, en Afrique, vient d'être

nommé lieutenant-colonel au 11e régiment de ligne, par suite de la brillante affaire de la redoute de Boudouaou.

— Il n'est nullement question de faire prendre un uniforme militaire aux cantinières de l'armée. Ce qui a pu donner lieu à cette ridicule nouvelle, répétée par plusieurs journaux, c'est qu'en effet les cantinières de quelques régiments portent un costume de fantaisie réglé par les chefs de corps : les cantinières de presque tous les régiments qui ont fait le siége de la citadelle d'Anvers, sont dans ce cas.

— Après la revue du départ, passée par le Roi, dans la cour des Tuileries, le vendredi 6 octobre, des décorations ont été remises aux officiers et sous-officiers ci-après :

60e de ligne. *Officier* : M. Vincent, chef de bataillon. — *Chevaliers* : MM. Tinchant, lieutenant; Pérard, sous-lieutenant; Duchemin, adjudant sous-officier.

1er de cuirassiers. *Chevaliers* : MM. de Moran, capitaine; Martinel, adjudant sous-officier.

11e de dragons. *Chevaliers* : MM. de Boutan, capitaine; Pérordey, maréchal-des-logis.

2e de chasseurs. *Chevaliers* : MM. Pierson, capitaine; de Bénazé, lieutenant.

Les décorations ci-après ont été également accordées au camp de Compiégne :

7e léger. *Officier* : M. Lavelaine, chef de bataillon. — *Chevaliers* : MM. d'Eprémesnil, capitaine; Pérot, sergent de voltigeurs.

9e léger. *Chevaliers* : MM. Sardat, capitaine; Brailly, lieutenant; Lafosse, sergent.

16e léger. *Chevaliers* : MM. Legrand, capitaine; Fort, sergent de carabiniers.

21e de ligne. *Commandeur* : M. François, colonel. — *Chevaliers* : MM. Vesin, capitaine; Fauvel, sergent de grenadiers.

30e de ligne. *Chevalier* : M. Raffin, adjudant sous-officier.

34e de ligne. *Chevaliers* : MM. Schmid, capitaine; Kempff, sergent.

55e de ligne. *Officier* : M. Pain, chef de bataillon. — *Chevaliers* : MM. Trauers, capitaine de voltigeurs; Alexandre, voltigeur.

64e de ligne. *Chevaliers* : MM. de Latour, capitaine adjudant-major; Simon-Duneau, capitaine; Rioset, sergent.

— Il y a quelques jours, dans le jardin du Luxembourg, une course à pied a été faite par vingt professeurs de gymnastique du corps des sapeurs-pompiers. Ces militaires ont parcouru quatre lieues en 59 minutes; ils étaient dirigés par le capitaine gymnaste Schreuder.

— Les drapeaux pris sur les Arabes à Constantine vont, dit-on, être envoyés à Paris, et seront placés à la voûte de l'hôtel des Invalides. Quelques-unes des pièces d'artillerie qui étaient sur les remparts de la ville d'Achmet, seraient également envoyées à Paris et viendraient prendre place à côté des canons venus d'Alger en 1830.

Le Gérant-Directeur : A. DE FITTE.

Imprimerie de TROUSSEL, rue Saint-Guillaume, n° 9.